

L'Égypte se prépare au second tour de srcutin
Page C 6



Aung San Suu Kyi remercie les Norvégiens de leur soutien *Page C 7*

ÉCONOMIE

WAL-MART DE JONQUIÈRE

Retour devant la Cour suprême

Les juges devront déterminer si fermer le magasin constituait une modification illégale des conditions de travail

FRANÇOIS DESJARDINS

Après une récente défaite en Cour d'appel du Québec, le syndicat d'ex-employés de Wal-Mart va de nouveau demander à la Cour suprême de se pencher sur la fermeture du magasin de Jonquière survenue en 2005, selon un des avocats syndicaux.

De toutes les procédures qui ont été intentées à la suite de la fermeture du magasin de Jonquière, celle-ci est la dernière.

«Nous avons le mandat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce [TUAC-FTQ] *de demander à la Cour suprême de se pencher sur cette décision-là»*, a dit hier Me Claude Leblanc, qui travaille au dossier Wal-Mart depuis le début. *«Ça devrait être fait dans les prochaines semaines.»* Il a été impossible de joindre la haute direction des TUAC.

C'est la deuxième fois que le plus haut tribunal du pays est invité à trancher une question liée à la célèbre fermeture, mais les arguments invoqués cette fois ne sont pas les mêmes que lors d'une première ronde en 2009.

À l'époque, la question était de savoir si la fermeture d'une entreprise constitue une explication suffisante pour justifier un congédiement massif, même en processus de syndicalisation. À l'étude figuraient les articles 15 à 17 du Code du travail. Dans une décision à six juges contre trois, la Cour suprême avait répondu par l'affirmative.

La question cette fois consiste à déterminer si la fermeture a constitué une modification illégale des conditions de travail, comme l'allègue le syndicat en se basant sur l'article 59 du Code du travail. Le 11 mai dernier, trois juges de la Cour d'appel ont répondu par la négative.

«Nous n'avons pas été informés d'une requête supplémentaire de la part du syndicat», a écrit le vice-président aux affaires corporatives, Andrew Pelletier, en réponse à une demande de réaction. *«Par respect à l'égard du processus, nous croyons qu'il serait présomptueux de commenter ou de spéculer au sujet des mesures potentielles que pourrait entreprendre le syndicat.»*

L'article 59 mentionne qu'*«à compter du dépôt d'une requête en accréditation* […] *un employeur ne doit pas modifier les conditions de travail de ses salariés sans le consentement écrit de chaque association»*. Le syndicat affirme qu'en fermant le magasin dans un contexte de syndicalisation et de négociation de convention, la compagnie a posé un geste illégal. La compagnie a toujours affirmé que la fermeture a été déclenchée à cause d'une faible rentabilité du magasin.

VOIR PAGE C 3 : **WAL-MART**



PETROS KARADJIAS ASSOCIATED PRESS

Les Grecs vont élire un nouveau gouvernement demain et, pendant ce temps, dans les capitales européennes, les chefs de gouvernement multiplient les déclarations contradictoires sur ce qu'il convient de faire — ou de ne pas faire — pour permettre à la zone euro de survivre à la crise actuelle.

Non, dit Angela Merkel

L'Allemagne continue de s'opposer à une mutualisation des dettes des États

La chancelière allemande, Angela Merkel, a condamné avec férocité hier le *«faux débat»* entre croissance et rigueur, révélant les divergences encore profondes de la zone euro avant un scrutin grec à haut risque demain et une réunion du G20 lundi.

La journée a été marquée par une joute verbale opposant Berlin et Paris. Attaquée de toutes parts et particulièrement en France pour sa défense de l'austérité, Angela Merkel a déploré devant la fédération des entreprises familiales un manque de confiance entre les acteurs de la zone euro. *«Il y a un faux débat qui est apparu, opposant la croissance et la rigueur budgétaire. C'est n'importe quoi»*, a-t-elle tempêté.

Elle a répété que l'Allemagne *«ne se laissera pas convaincre par des solutions rapides comme les euro-obligations»* ou l'introduction d'un fonds commun de garanties bancaires en Europe. *«Le danger des propositions précipitées de mutualisation»* de la dette est d'occulter les différences de niveau économique en nivelant les taux d'emprunt des États, a-t-elle averti. *«Celui qui ne veut pas voir cette réalité fait le choix de la médiocrité. Et la médiocrité ne doit pas devenir l'étalon»* en zone euro, s'est emportée Mme Merkel, qui semblait viser Paris. La veille, le premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, avait reproché à celle qui mérite plus que jamais son surnom de *«Madame Non»* ses *«formules simplistes»*, tandis qu'un autre membre du gouvernement français a dénoncé son *«aveuglement idéologique»*.

Le chef du gouvernement italien Mario Monti, qui se présente souvent comme un médiateur entre le camp de la relance et celui de la rigueur, a annoncé hier un plan de privatisations de 10 milliards d'euros pour alléger la dette colossale du pays. Il a annoncé dans le même temps un programme de croissance qui prévoit d'injecter dans le circuit économique de 70 à 80 milliards d'euros de ressources publiques et privées.

Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, a assuré que son institution allait *«continuer de jouer le rôle crucial de fournir des liquidités aux banques solvables quand c'est nécessaire»*.

Pour tenter peut-être de remédier aux divisions politiques, le président de l'Union européenne, Herman Van-Rompuy, organisait hier une

VOIR PAGE C 4 : **CRISE**

La chancelière allemande fait ressortir clairement les divergences en zone euro sur une sortie de crise à la veille du scrutin grec et de la réunion du G20



MARTIN OESER AGENCE FRANCE-PRESSE

À la Bourse de Francfort, les courtiers avaient la mine plus souriante hier.

Baisse de tension sur les marchés européens

L'espoir d'une action concertée permet aux Bourses de clôturer en hausse

L'espoir de voir gouvernements et banques centrales intervenir de concert pour aider la zone euro a soutenu les Bourses européennes qui ont toutes clos en hausse hier, faisant retomber la tension suscitée par les nouvelles élections législatives en Grèce demain.

Paris a engrangé 1,8%, Francfort 1,5%, Milan bénéficiant le plus de ce contexte avec une hausse de 2,3%. Londres et Madrid ont terminé en légère hausse de respectivement 0,2% et 0,3%.

«Les actions ont été soutenues aujourd'hui par la perspective d'une intervention coordonnée des banques centrales la semaine prochaine, en cas de turbulences sur les marchés après les élections en Grèce», a commenté Michael Hewson, analyste de CMC Markets.

Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, a estimé hier que les marchés financiers et les citoyens européens avaient besoin d'être rassurés sur l'avenir de la zone euro. Il a promis que le résultat de ces réflexions devrait être présenté très bientôt dans la perspective du prochain sommet européen, les 28 et 29 juin à Bruxelles. Il a en outre assuré que son institution allait *«continuer de jouer le rôle crucial de fournir des liquidités aux banques solvables quand c'est nécessaire»*.

Mario Draghi assure que la BCE continuera de «fournir les liquidités aux banques solvables»

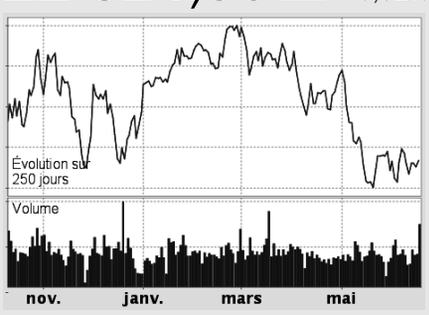
Les mesures de stimulation de l'économie par les banques centrales se traduisant notamment par des émissions de liquidités sur les marchés financiers et par un regain d'intérêt pour les actifs plus risqués (actions cotées en Bourse, etc.), apporteraient un répit bienvenu sur des marchés toujours malmenés par la crise de la dette dans la zone euro.

La principale incertitude est liée aux élections législatives en Grèce demain. Une victoire des partis opposés à l'austérité pourrait

VOIR PAGE C 4 : **MARCHÉS**

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO S&P TSX
11 524,90 ▲ +58,48 +0,51 %



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	350 271	**11 524,90**	+58,48	**0,5**
S&P TX20	151 085	**565,45**	-2,71	**-0,5**
S&P TX60	174 384	**658,58**	+4,04	**0,6**
S&P TX60 Cap.	174 384	**728,25**	+4,46	**0,6**
Cons. de base	8 693	**215,25**	-0,51	**-0,2**
Cons. discrét.	9 093	**89,97**	-0,18	**-0,2**
Énergie	73 078	**235,04**	+4,19	**1,8**
Finance	38 745	**170,92**	+0,90	**0,5**
Aurifère	138 249	**321,82**	-1,02	**-0,3**
Santé	1 844	**66,61**	+0,23	**0,3**
Tech. de l'info	5 100	**23,32**	+0,39	**1,7**
Industrie	23 667	**108,79**	+1,04	**1,0**

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
Matériaux	149 182	**318,17**	+0,58	**0,2**
Immobilier	13 140	**221,18**	-1,07	**-0,5**
Télécoms	8 206	**100,78**	-0,10	**-0,1**
Serv. collect.	6 309	**221,69**	-1,32	**-0,6**
Métaux/minerais	23 957	**894,60**	+14,56	**1,7**

TSX CROISSANCE

TSX Venture	116 073	**1 251,02**	-1,31	**-0,1**

Consultez toutes les cotes boursières sur **www.vmdconseil.ca**

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en hausse, les investisseurs ayant décidé de se montrer optimistes quant à l'issue des élections en Grèce ce week-end et à la possibilité d'une intervention des banques centrales si nécessaire. Ce sentiment a fait grimper la plupar des marchés boursiers à travers le monde.

Titre ▲▼ variation > 1 %	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▼ **Alim. Couche-Tard**	ATD.B	**40,63**	-0,47	-1,14	**200**	26,09	45,35
Astral Media	ACM.A	**48,61**	0,04	0,08	**94**	31,00	48,90
▼ **Canadian Tire**	CTC.A	**66,09**	-0,72	-1,08	**403**	51,80	71,55
▲ **Cogeco**	CCA	**47,01**	0,96	2,08	**58**	42,48	54,28
▼ **Corus**	CJR.B	**21,89**	-0,97	-4,24	**625**	18,18	24,98
▼ **Jean Coutu**	PJC.A	**14,64**	-0,21	-1,41	**446**	10,38	15,84
Loblaw	L	**32,31**	0,10	0,31	**563**	31,11	39,81
▲ **Magna**	MG	**40,09**	0,46	1,16	**1 540**	31,91	52,46
▲ **Metro**	MRU	**50,46**	0,74	1,49	**807**	43,70	55,17
▼ **Quebecor**	QBR.B	**34,73**	-0,75	-2,11	**168**	26,52	40,35
Rona	RON	**10,02**	0,02	0,20	**327**	8,64	12,39
Saputo	SAP	**40,69**	-0,30	-0,73	**603**	35,80	47,75
Shaw	SJR.B	**19,12**	-0,04	-0,21	**1 654**	18,93	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	**39,51**	-0,30	-0,75	**1 314**	37,00	44,44
Tim Hortons	THI	**53,74**	-0,36	-0,67	**857**	41,53	57,91
▼ **Transat A.T.**	TRZ.B	**3,72**	-0,28	-7,00	**697**	3,72	11,45
▲ **Yellow Media**	YLO	**0,04**	0,00	16,67	**762**	0,03	3,49
ÉNERGIE							
▲ **Cameco**	CCO	**21,20**	0,75	3,67	**2 495**	17,25	27,05
▲ **Canadian Natural**	CNQ	**27,64**	0,36	1,32	**5 751**	27,04	42,14
Canadian Oil Sands	COS	**19,05**	0,05	0,26	**2 875**	18,17	28,74
Enbridge	ENB	**39,38**	-0,08	-0,20	**3 434**	28,27	41,50
▲ **EnCana**	ECA	**22,60**	1,21	5,66	**8 071**	17,25	31,02
▼ **Enerplus**	ERF	**12,82**	-0,16	-1,23	**1 304**	12,82	31,05
Nexen	NXY	**16,79**	0,05	0,30	**2 404**	14,20	23,67
▲ **Pengrowth Energy**	PGF	**7,12**	0,10	1,42	**1 467**	7,00	12,84
▲ **Pétrolière Impériale**	IMO	**43,87**	0,66	1,53	**1 633**	34,15	49,26
▲ **Suncor Energy**	SU	**29,01**	0,49	1,72	**7 751**	23,97	39,60
▲ **Talisman Energy**	TLM	**11,71**	0,29	2,54	**5 060**	9,72	20,25
TransCanada	TRP	**42,27**	-0,16	-0,38	**2 890**	37,00	44,75
FINANCIÈRES							
B. CIBC	CM	**71,70**	0,65	0,91	**1 853**	67,32	78,29
B. de Montréal	BMO	**55,22**	0,47	0,86	**2 729**	53,15	62,20
B. Laurentienne	LB	**46,28**	0,16	0,35	**49**	38,62	48,68
B. Nationale	NA	**72,97**	-0,03	-0,04	**918**	63,27	81,27
B. Royale	RY	**51,24**	0,39	0,77	**5 566**	43,30	59,13
B. Scotia	BNS	**51,98**	-0,02	-0,04	**4 700**	47,54	58,47
B. TD	TD	**78,98**	0,19	0,24	**3 658**	68,13	85,85
Brookfield Asset	BAM.A	**32,48**	-0,12	-0,37	**2 276**	25,91	33,25
Cominar Real	CUF.UN	**23,70**	-0,10	-0,42	**537**	20,00	24,35
Corp. Fin. Power	PWF	**25,17**	-0,22	-0,87	**602**	23,62	30,15
▲ **Fin. Manuvie**	MFC	**10,74**	0,17	1,61	**9 507**	10,18	17,23
▲ **Fin. Sun Life**	SLF	**22,13**	0,33	1,51	**2 676**	17,92	29,58
Great-West Lifeco	GWO	**21,13**	-0,07	-0,33	**577**	19,15	25,64
▲ **Industrielle All.**	IAG	**22,13**	0,71	3,31	**148**	21,23	41,41
Power Corporation	POW	**23,13**	-0,09	-0,39	**2 309**	20,90	27,42
TMX	X	**45,91**	0,06	0,13	**246**	38,11	47,70
INDUSTRIELLES							
Air Canada	AC.B	**0,99**	0,00	0,00	**216**	0,78	2,43
▲ **Bombardier**	BBD.B	**3,91**	0,10	2,62	**14 647**	3,30	7,16
CAE	CAE	**9,68**	0,01	0,10	**475**	9,03	13,09
Canadien Pacifique	CP	**73,38**	0,66	0,91	**711**	46,01	79,29
Chemin de fer CN	CNR	**83,06**	0,39	0,47	**2 395**	63,72	85,84
SNC-Lavalin	SNC	**39,84**	-0,14	-0,35	**965**	34,92	59,97
▲ **Transcontinental**	TCL.A	**9,51**	0,31	3,37	**1 424**	9,07	16,40
TransForce	TFI	**17,06**	0,08	0,47	**123**	9,76	18,57
MATÉRIAUX							
Agrium	AGU	**83,89**	0,26	0,31	**960**	63,93	89,17
▲ **Barrick Gold**	ABX	**40,28**	0,44	1,10	**5 616**	35,11	55,36
▼ **Goldcorp**	G	**40,16**	-0,41	-1,01	**4 048**	32,52	55,93
▲ **Kinross Gold**	K	**9,05**	0,13	1,46	**6 176**	7,15	18,17
Mines Agnico-Eagle	AEM	**42,91**	-0,20	-0,46	**1 317**	31,50	72,51
▲ **Potash**	POT	**39,29**	0,52	1,34	**3 689**	38,31	59,45
▲ **Teck Resources**	TCK.B	**32,94**	0,40	1,23	**3 471**	27,39	51,38
SERVICES PUBLICS							
▼ **Fortis**	FTS	**32,50**	-0,71	-2,14	**1 025**	28,24	34,98
▲ **TransAlta**	TA	**17,38**	0,20	1,16	**1 285**	15,94	23,42
TECHNOLOGIE							
CGI	GIB.A	**23,00**	-0,12	-0,52	**613**	17,02	25,03
▲ **Research In Motion**	RIM	**11,17**	0,56	5,28	**2 879**	9,97	35,40
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
BCE	BCE	**41,12**	-0,34	-0,82	**3 195**	34,99	43,00
▲ **Bell Aliant**	BA	**25,26**	0,68	2,77	**619**	24,53	29,05
Rogers	RCI.B	**35,73**	0,32	0,90	**2 440**	34,25	40,22
▼ **Telus**	T	**58,44**	-0,83	-1,40	**1 750**	49,47	60,70
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
iShares DEX	XBB	**31,52**	0,05	0,16	**150**	29,76	31,85
▲ **iShares MSCI**	XEM	**22,38**	0,29	1,31	**13**	20,10	26,34
▲ **iShares MSCI EMU**	EZU	**27,08**	0,50	1,88	**395**	25,03	39,34
▲ **iShares S&P 500**	XSP	**15,38**	0,16	1,05	**378**	12,31	16,25
iShares S&P/TSX	XIC	**18,21**	0,06	0,33	**157**	17,10	21,29

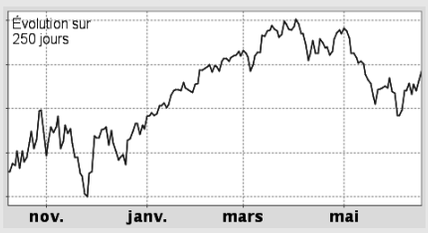
CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC
L'indice Québec est une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC **IQ30**	**1318,90**	+0,15	**+0,01**
INDICE QUÉBEC **IQ120**	**1345,63**	+2,09	**+0,16**

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
Fin. Manuvie	MFC	**10,74**	0,17	1,61	**9 507**	10,18	17,23
Eldorado Gold	ELD	**13,23**	0,31	2,40	**9 471**	10,27	21,95
EnCana	ECA	**22,60**	1,21	5,66	**8 071**	17,25	31,02
Suncor Energy	SU	**29,01**	0,49	1,72	**7 751**	23,97	39,60
Kinross Gold	K	**9,05**	0,13	1,46	**6 176**	7,15	18,17
Canadian Natural	CNQ	**27,64**	0,36	1,32	**5 751**	27,04	42,14
Barrick Gold	ABX	**40,28**	0,44	1,10	**5 616**	35,11	55,36
B. Royale	RY	**51,24**	0,39	0,77	**5 566**	43,30	59,13
Talisman Energy	TLM	**11,71**	0,29	2,54	**5 060**	9,72	20,25
iShares S&P/TSX	XIU	**16,61**	0,11	0,67	**5 017**	15,61	19,39
LES GAGNANTS EN %							
Transat A.T.	TRZ.A	**4,50**	0,87	23,97	**6**	3,63	11,34
Nex J Systems	NXJ	**6,65**	0,65	10,83	**0**	6,00	9,00
Tanzanian Royalty	TNX	**4,97**	0,41	8,99	**531**	1,59	6,56
Bri-chem	BRY	**3,55**	0,29	8,90	**23**	2,20	4,35
Thompson Creek	TCM	**3,55**	0,29	8,90	**949**	3,23	10,10
Cogeco	CGO	**46,90**	3,60	8,31	**20**	38,11	54,49
AGF Management	AGF.B	**12,14**	0,91	8,10	**1 396**	11,13	19,30
Ensign Energy	ESI	**14,58**	1,07	7,92	**626**	12,25	21,51
Taseko Mines	TKO	**2,89**	0,21	7,84	**316**	2,45	4,95
Computer	CMG	**18,26**	1,27	7,47	**91**	9,89	18,75
LES PERDANTS EN %							
International	ITH	**2,66**	-0,49	-15,56	**797**	2,41	8,45
Opta Minerals	OPM	**2,35**	-0,37	-13,60	**6**	1,70	2,72
Guyana Goldfields	GUY	**2,18**	-0,32	-12,80	**4 143**	1,67	10,58
Eco Oro Min Cor	EOM	**1,88**	-0,22	-10,48	**99**	1,35	3,22
Novacopper	NCQ	**1,90**	-0,22	-10,38	**208**	1,90	5,16
Ivanhoe Mines	IVN	**9,60**	-1,06	-9,94	**2 647**	8,45	25,98
Horizons BetaPro	HVU	**4,18**	-0,39	-8,53	**3 444**	3,33	63,76
Golden Minerals	AUM	**4,76**	-0,43	-8,29	**19**	3,34	20,52
Pollard Banknote	PBL	**2,00**	-0,17	-7,83	**1**	1,61	2,30
Transat A.T.	TRZ.B	**3,72**	-0,28	-7,00	**697**	3,72	11,45
LES GAGNANTS EN $							
Constellation	CSU	**92,00**	3,67	4,15	**79**	62,97	99,99
Cogeco	CGO	**46,90**	3,60	8,31	**20**	38,11	54,49
E-L Financial	ELF	**421,51**	1,51	0,36	**0**	325,00	478,00
Finning	FTT	**24,18**	1,43	6,29	**956**	18,10	30,51
lululemon	LLL	**63,63**	1,37	2,20	**102**	42,50	80,08
Ecopetrol S.A.	ECP	**60,67**	1,34	2,26	**0**	38,00	65,00
Computer	CMG	**18,26**	1,27	7,47	**91**	9,89	18,75
Central GoldTrust	GTU.U	**61,99**	1,24	2,04	**0**	55,33	75,35
Dorel Industries	DII.A	**27,82**	1,22	4,59	**0**	21,96	30,00
Mi Devlpmnt	MIM	**35,72**	1,22	3,54	**1 057**	24,16	37,79
LES PERDANTS EN $							
Fairfax Financial	FFH	**390,02**	-4,63	-1,17	**25**	360,02	442,00
Domtar (Canada)	UFX	**79,25**	-3,23	-3,92	**1**	66,00	99,61
Ag Growth	AFN	**33,02**	-2,08	-5,93	**321**	28,11	47,87
Atco	ACO.X	**70,03**	-1,60	-2,23	**163**	55,34	75,11
Wajax	WJX	**47,30**	-1,49	-3,05	**790**	27,80	53,43
Logistec	LGT.B	**20,35**	-1,45	-6,65	**3**	16,06	23,00
Enbridge Income	ENF	**23,00**	-1,30	-5,35	**1 606**	15,20	24,65
Canadian	CHL.A	**27,10**	-1,28	-4,51	**55**	19,72	36,22
Atco	ACO.Y	**70,25**	-1,25	-1,75	**0**	56,33	74,69
Dorel Industries	DII.B	**26,40**	-1,18	-4,28	**40**	21,46	30,32

NEW YORK S&P 500
1 342,84 ▲ +13,74 +1,03 %



NASDAQ
2 872,80 ▲ +36,47 +1,29 %



DOW JONES
12 767,17 ▲ +115,26 +0,91 %

PÉTROLE
84,03
+0,12 **$US** +0,14 % ▲

OR
1627,00
+8,60 **$US** +0,53 % ▲

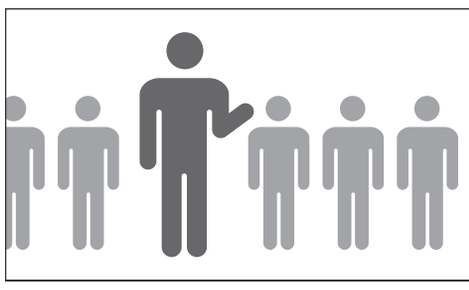
DOLLAR CANADIEN
97,83
+0,15 **¢US** ▲
1$US = 102,22¢

0,7729
-0,001 **EURO** ▼
1 EURO = 1,2938$

Autres devises
ROYAUME-UNI
1$ vaut **0,6231** livre
SUISSE
1$ vaut **0,9282** franc
MEXIQUE
1$ vaut **13,6054** pesos
AUSTRALIE
1$ vaut **0,9696** dollar
CHINE
1$ vaut **6,215** renminbis
HONG KONG
1$ vaut **7,5909** dollars
JAPON
1$ vaut **76,9823** yens

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
Euronext 100 (Europe)	**589,01**	+8,79	**1,5**
CAC 40 (France)	**3 087,62**	+55,17	**1,8**
DAX (Allemagne)	**6 229,41**	+90,80	**1,5**
FTSE MIB (Italie)	**13 390,69**	+306,07	**2,3**
MXSE (Mexique)	**37 738,58**	+298,10	**0,8**
Bovespa (Brésil)	**56 104,69**	+753,02	**1,4**
Shanghai (Chine)	**2 306,85**	+10,90	**0,5**
Hang Seng (Hong Kong)	**19 233,94**	+425,54	**2,3**
Nikkei 225 (Japon)	**8 569,32**	+0,43	**0,0**
ASX ALL ORD (Australie)	**4 107,01**	+17,18	**0,4**
RTS (Russie)	**1 335,31**	-2,19	**-0,2**



QUELLES SONT VOS **CONNAISSANCES** ET **COMPÉTENCES** FINANCIÈRES ?
EFFECTUEZ VOTRE AUTOÉVALUATION ET DÉCOUVREZ VOTRE INDICE DESJARDINS DE FINANCES PERSONNELLES À **DESJARDINS.COM/COOPMOI**.
Module 3 maintenant en ligne !
Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

ÉCONOMIE

La SAQ a versé à l'État un dividende frôlant le milliard

La Société des alcools du Québec a conclu son exercice financier 2011-2012 avec un résultat net de 999,7 millions, une progression de 89,2 millions, ou 9,8%, par rapport à son exercice précédent.

Parallèlement, l'entreprise a clos son dernier exercice avec des ventes de plus de 2,8 milliards. Exprimé en pourcentage des ventes, le résultat net a affiché un taux de 35,2%, comparativement à 34,3% pour l'exercice 2010-2011.

Au terme de l'exercice, la SAQ a ainsi versé un dividende de 999,7 millions au gouvernement du Québec, soit 97,7 millions de plus que le montant anticipé pour cette année de référence dans son Plan stratégique 2010-2012. Au total, les revenus gouvernementaux tirés des activités commerciales de la SAQ, sous forme de dividende, de droits et de taxes à la consommation ont atteint un nouveau sommet de 1,9 milliard.

Les charges nettes ont totalisé 509,6 millions au terme du dernier exercice, contre 506,6 millions pour l'exercice précédent, une hausse de 3 millions ou 0,6%. Exprimées en fonction des ventes, les charges nettes ont présenté un taux de 18% pour l'exercice 2011-2012, comparativement à 19% pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2011-2012, les ventes tirées de l'ensemble des réseaux de vente et de distribution de la SAQ se sont élevées à 2,84 milliards, une augmentation de 179,3 millions ou 6,7%. Les ventes en volume correspondantes se sont établies à 188,9 millions de litres, une progression de 8,4 millions de litres.

Les ventes de toutes les catégories de produits ont connu des hausses au cours de l'exercice 2011-2012. La catégorie des vins, avec des ventes de près de 2,13 milliards, a présenté une croissance de 137,7 millions ou 6,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie de produits s'est ainsi approprié 77% de la croissance globale des ventes du dernier exercice. Les ventes des spiritueux ont elles aussi affiché une croissance soutenue pour s'établir à 621,8 millions, en hausse de 40 millions par rapport à 2010-2011. Les ventes en volume pour cette catégorie ont atteint 21,8 millions de litres, en hausse d'un million de litres par rapport à l'exercice précédent. Enfin, les ventes de la catégorie des bières importées et artisanales, cidres et boissons panachées ont connu une légère croissance de 1,6 million pour se situer à 90,6 millions. Les ventes en volume correspondantes se sont établies à 11,9 millions de litres, comparativement à 11,4 millions de litres pour l'exercice précédent.

La Presse canadienne

Le pari de Wall Street

La Bourse de New York a terminé en nette hausse hier, pariant sur une intervention des banques centrales en cas de résultats électoraux défavorables au maintien de la Grèce dans la zone euro : le Dow Jones a gagné 0,9% et le Nasdaq 1,3%.

Le Dow Jones a gagné 115,26 points à 12767,17 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 36,47 points à 2872,80 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est apprécié de 1% (+13,74 points) à 1342,84 points.

Nettement dans le vert dès l'ouverture, les grands indices de Wall Street ont suivi la tendance haussière de la plupart des Bourses européennes, portées par l'espoir d'une intervention concertée des grandes banques centrales mondiales après les élections législatives en Grèce demain, dont le résultat est crucial pour le maintien du pays dans la zone euro.

«Le marché est resté soutenu par l'idée un brin perverse que quoiqu'il advienne en Grèce, ce sera une bonne nouvelle. Ou le plan d'austérité continue et les Grecs restent dans l'euro, ou ils décident de s'en aller, et les banques centrales se devront d'intervenir en mettant tout leur poids dans la balance», en procédant notamment à des émissions de liquidités pour stimuler l'économie, a relevé Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management. Comme le résume Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital, le marché résiste car il croit *«à une action protectrice des banques centrales contre les effets à la Lehman Brothers»* d'une sortie potentielle de la Grèce de l'euro, a-t-il indiqué, se référant à la faillite le 15 septembre 2008 d'une grande banque américaine qui avait déclenché la plus grave crise financière depuis 1929.

Des statistiques économiques américaines mitigées, publiées dans la matinée, dont un léger repli de la production industrielle américaine en mai, confortaient par ailleurs l'hypothèse d'une intervention prochaine de la banque centrale américaine (Fed).

Agence France-Presse et La Presse canadienne

Les cotes de crédit de l'Industrielle Alliance sous surveillance

L'agence de notation DBRS a placé hier les cotes de crédit de l'Industrielle Alliance sous surveillance avec perspectives négatives. Dans un communiqué publié après la fermeture des marchés, l'agence torontoise a dit craindre que l'actuel contexte de faibles taux d'intérêt nuise à la flexibilité financière de l'assureur-vie de Québec. DBRS a relevé que la dette totale de l'Industrielle Alliance a augmenté considérablement dans la foulée d'une émission de 150 millions d'actions privilégiées, le mois dernier. De plus, l'institution est plus exposée que ses pairs aux taux d'intérêt en raison de ses produits d'assurance de longue durée à rendement garanti. – *PC*

Les taux d'intérêt en vigueur

Taux d'intérêt le 13 juin 2012 dans les principales institutions financières au Canada (Taux fournis par les institutions)

	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC	0,70	1,15	1,45	2,05	4,45	3,60	4,45	5,24
Nationale	0,50	0,90	1,40	1,85	4,45	3,50	3,95	5,24
Laurentienne	0,50	0,90	1,40	1,85	4,40	3,50	3,95	5,24
Royale	0,60	1,45	2,05	2,55	4,45	3,20	3,95	5,24
Scotia	0,15	0,90	1,25	1,75	4,55	3,65	3,99	4,99
TD	0,81	1,45	1,40	2,10	4,45	3,20	3,95	5,24
de Montréal	0,80	1,15	1,40	2,10	4,45	3,20	3,95	5,24
CIBC	0,50	0,90	1,25	1,75	4,45	3,20	3,95	5,44
Desjardins	0,50	0,90	1,40	1,85	4,40	3,19	3,95	5,22
Investors	—	—	—	—	4,55	3,20	3,95	5,24
La Capitale	—	—	—	—	4,49	3,49	3,95	5,44

ÉCONOMIE

La retraite au régime



GÉRARD BÉRUBÉ

«*Une hausse des taux d'intérêt, svp!*», semblait être le mot d'ordre. À la lecture des présentations faites lors du colloque du Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur l'état des régimes de retraite, tenu le 12 juin, les solutions à apporter aux maux qui affligent les régimes de retraite à prestations déterminées se font rares. Les régimes publics étant de plus en plus appelés à être sollicités en l'absence de remède, le seul choix restant consiste à repousser l'âge du passage à la retraite ou à s'astreindre à cette baisse de la qualité de vie qui menace déjà un ménage québécois sur deux.

Les régimes à prestations déterminées souffrent. Selon l'indice de solvabilité du cabinet Mercer, ils se maintiennent sous la barre du 100% depuis 2002. Une décennie de misère qui peut s'expliquer par la faiblesse des rendements, avec la contribution d'une diversification internationale particulièrement pauvre sous le coup d'une décennie de rendement négatif sur les actions américaines. Mais qui s'explique surtout par le recul et le maintien des taux d'intérêt à des taux historiquement bas. Les participants au colloque du CPQ ont rappelé que la détérioration de la solvabilité de ce type de régime n'a pas été sans accroître les coûts pour les employeurs, forçant leur abandon, voire leur conversion.

Si les régimes à cotisations déterminées comptaient pour 6,4% des régimes complémentaires de retraite en 2000, leur poids atteignait 22,6% en 2010. On peut imaginer une part accrue des régimes à cotisations déterminées si l'on ne tenait compte que du secteur privé. Sans oublier le phénomène récent des régimes hybrides ou mixtes, les nouveaux participants se voyant offrir une version à cotisations déterminées d'un régime autrement à prestations déterminées.

Mercer propose un éventail limité de solutions pour les régimes à prestations déterminées. Espérer de nouvelles règles de financement, attendre une hausse des taux d'intérêt, augmenter les contributions, transférer le risque aux participants, réduire les prestations. Et le cabinet d'énumérer qu'il faut s'attendre: à une hausse des contributions à ces régimes, à une réduction et au partage des risques, à une remise en question des conditions de retraite anticipée, à un débat sur l'amélioration du Régime des rentes du Québec.

Des participants ont avancé le concept de «régime à prestation cible», un entre-deux qui demeure limité et soumis à de nombreuses modalités législatives. D'autres sont revenus sur le nouvel instrument retenu à Québec, soit le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) et son pendant fédéral, le régime de pension agréé collectif. Pour également souligner leur portée limitée et rappeler qu'il s'agit de régimes à contribution volontaire.

La FTQ a d'ailleurs réitéré son opposition au RVER pour revenir à son choix d'une amélioration des régimes publics. «*Nous l'avons souvent dit, les régimes volontaires d'épargne-retraite sont la pire des solutions pour assurer un niveau de vie décent à l'ensemble de la population québécoise. Non seulement le gouvernement déresponsabilise-t-il les employeurs face à leur obligation de cotiser dans des régimes de retraite, mais il se décharge de ses responsabilités sociales sur le dos des individus, et il se prépare à faire des futures cohortes de retraités des gens qui vivront dans la pauvreté et qui auront besoin de l'aide de dernier recours pour assurer leurs vieux jours*», a repris le président de la FTQ, Michel Arsenault, dans un communiqué distinct. «*Pas besoin de réfléchir longtemps pour choisir entre un régime public, à peu de risques, qui coûte à peine 0,6% en frais de gestion, et un autre, le RVER, qui en coûtera jusqu'à 3% avec de hauts risques financiers.*»

Au CPQ, on s'oppose évidemment à toute hausse du taux de cotisation, ramené au rang d'une taxe sur la masse salariale. On n'a pas été sans citer l'expérience d'autres pays, pour retenir que ceux où les régimes publics occupent une place prépondérante dans les revenus de retraite ont des difficultés financières, parfois considérables (Espagne, Grèce, Italie). «*Ils ont pratiquement tous augmenté l'âge officiel de la retraite*», a préféré faire ressortir le patronat.

Peu de solutions, donc, lors de ce colloque, mais le malaise persiste. Dans le magazine *Forces*, Claude Lamoureux, ancien président du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (Teachers), a déjà résumé la situation pour les régimes à prestations déterminées. «*Non seulement les jeunes ne pourront plus payer, mais ils ne voudront plus payer pour des régimes qui coûtent cher et qui offrent une large couverture alors qu'eux-mêmes en seront exclus.*» Il a relevé qu'aux États-Unis comme en Europe, l'âge de la retraite a été haussé. Les règles de comptabilisation se libéralisent et les paramètres de prévision, trop optimistes, sont revus à la baisse, tandis que les taux de cotisation sont revus à la hausse. «*Les Pays-Bas vont jusqu'à emprunter la voie des changements rétroactifs touchant les bénéficiaires. Là-bas, 90% des travailleurs sont couverts, mais les retraités partagent les risques avec les cotisants*», a illustré l'ancien président de Teachers.



JUSTIN SULLIVAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Alpha veut devenir le Nasdaq canadien

Le pourcentage du numérique dans l'économie canadienne est inférieur à la moyenne du G20

FRANÇOIS DESJARDINS

Il faut redoubler d'efforts pour stimuler le développement du secteur technologique au Canada, car il y a du retard à rattraper, estime la plateforme boursière Alpha en décrivant le Nasdaq comme le modèle à suivre et en se disant prête à piloter l'opération.

Mise sur pied par des banques et des firmes de courtage qui ont voulu se donner une solution de remplacement à la Bourse de Toronto il y a quelques années, Alpha a commencé comme simple plateforme de négociation mais a récemment obtenu le statut de Bourse où des entreprises peuvent inscrire leurs actions.

Dans un «livre blanc» présenté cette semaine dans un événement de l'industrie à Waterloo, en Ontario, Alpha affirme qu'il vaut mieux arrimer le capital de risque et les besoins des sociétés en phase de démarrage. De 2000 à 2010, le capital de risque dans ce créneau est passé de 5,9 milliards à 1,1 milliard. Il a rebondi à 1,5 milliard en 2011, pas loin du niveau des dernières années.

«*Il est tentant pour des nouvelles sociétés de s'inscrire le plus vite possible à la Bourse de croissance TSX*, peut-on lire dans le document. *Mais cela donne lieu à des titres qui deviennent vite orphelins, paralysés aux chapitres de la croissance et de l'investissement.*»

Les technologies de l'information représentent le cinquième de la capitalisation boursière du S&P 500 aux États-Unis, comparativement à 1,25% à la Bourse de Toronto. Celle-ci est davantage perçue comme un carrefour de sociétés minières ou axées sur les ressources naturelles.

Entre autres, Alpha imagine la création d'un marché où seraient négociées des parts de compagnies qui n'ont pas encore effectué un premier appel public à l'épargne. Aussi, il voudrait davantage de «crowdfunding», ou financement par la foule, et un crédit d'impôt pour les investisseurs de type «ange financier» qui appuient des sociétés en démarrage. Plusieurs États américains ont adopté une telle mesure, tout comme la Colombie-Britannique.

Malgré la «réputation branchée» qu'ont les Canadiens, le pourcentage occupé par l'économie numérique dans l'ensemble du produit intérieur brut «*est inférieur à la moyenne du G20 et devrait, selon les prévisions, tomber sous celui de l'Arabie saoudite et du Mexique d'ici 2016*», poursuit Alpha.

Première sortie

Relativement discrète au cours de ses premières années d'existence, Alpha a quand même grugé une part de marché importante au Groupe TMX. Selon les données de l'industrie, Alpha contrôle 18% des négociations au pays, contre 53% pour le Groupe TMX.

Mais sa sortie est une première du genre. Elle a aussi ceci de particulier qu'elle survient dans un contexte où elle est visée par une offre d'achat du consortium Maple, lequel est en train d'acquérir le Groupe TMX pour 3,8 milliards.

Maple, qui n'a pas encore reçu l'approbation du Bureau de la concurrence, devrait payer environ 175 millions pour Alpha. Jusqu'ici, Maple a insisté sur le fait que l'acquisition d'Alpha est un morceau crucial du projet puisque le volume d'actions qui s'y négocient représente un bassin d'activité intéressant et une occasion de maximiser les économies d'échelle.

Le livre blanc d'Alpha ne contient aucune mention du mot «Maple» ni de l'acronyme «TMX».

Le Devoir

WAL-MART

SUITE DE LA PAGE C 1

Wal-Mart avait demandé à la Cour d'appel d'invalider deux choses: la décision d'un arbitre de la Commission des relations du travail rendue en septembre 2009, mais aussi la confirmation de la Cour supérieure en octobre 2010.

Les juges de la Cour d'appel ont estimé que l'arbitre Jean-Guy Ménard avait pris une décision déraisonnable et que le juge de la Cour supérieure qui a appuyé sa décision aurait dû déceler cela.

«*L'arbitre Ménard a d'abord reconnu qu'un employeur peut toujours fermer son établissement et que les congédiements qui en résultent sont justifiés. Toutefois, en affirmant un peu plus loin que les congédiements résultant de la fermeture constituent une modification des conditions de travail, non seulement s'est-il contredit lui-même, il a conféré aux salariés de Wal-Mart une sécurité d'emploi à laquelle ils ne pouvaient aucunement prétendre avant le dépôt de la requête en accréditation*», a écrit le juge Jacques A. Léger.

Quant au juge Paul Vézina, il a écrit qu'une fermeture n'est pas une modification des conditions de travail, mais une «*suppression*».

«*On ne cherche plus de remède à la maladie du patient quand son trépas survient. On ne peut pas plus remédier à un problème d'exploitation de l'entreprise lorsqu'elle est définitivement disparue*», a écrit le juge Vézina.

Me Leblanc ne s'attend à une réponse de la Cour suprême qu'à l'automne.

Le Devoir

libre
de voir plus loin

PROFESSEURS DEMANDÉS

Pour répondre à ses besoins d'enseignement et de recherche, l'UQAC est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants :

- **Sciences infirmières (spécialité en soins critiques)**
- **Théorie et pratique des arts technologiques**

La description complète de ces postes est disponible sur notre site Web : **http://wordpress.uqac.ca/~emploi/**
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ à l'adresse sous mentionnée.

Université du Québec à Chicoutimi
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 5043 • concours_vrer@uqac.ca

uqac.ca

UQAC

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UQO

OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE DOYENNE / DOYEN DES ÉTUDES

L'Université du Québec en Outaouais est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de doyenne, de doyen des études.

Date de fermeture du concours : 31 août 2012 à 12 h

L'Université du Québec en Outaouais accueille plus de six mille quatre cents étudiantes et étudiants dans une variété de programmes de premier, deuxième et troisième cycles. Ses activités sont concentrées sur ses campus de Gatineau et de Saint-Jérôme.

Les personnes intéressées sont priées de consulter le **www.uqo.ca/emplois**

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

L'Université du Québec en Outaouais souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

uqo.ca/emplois

SOIS RECONNU
uqo.ca

ÉCONOMIE

Le capitalisme sauvage existe-t-il ? (suite)



CLAUDE CHIASSON

Je reviens cette semaine sur le sujet du capitalisme sauvage traité la semaine dernière dans cette chronique en présentant cette fois deux interventions de nos lecteurs et en abordant quelques pistes de solution.

J'ai lu avec intérêt le texte «Le capitalisme sauvage existe-t-il?» *(*Le Devoir*, 9 et 10 juin 2012, page C 5). Vous nous faites remarquer que le capitalisme sauvage, celui des enfants exploités, des salaires de famine, des journées interminables (16 heures), n'existe plus dans les pays développés; «la sauvagerie», pour ce qui nous concerne, s'est réfugiée dans le secteur financier, plus abstrait, contre lequel il est beaucoup plus difficile de lutter car, comme il est international, il faudrait un contrepoids lui-même international qui, pour l'heure, n'existe pas (pas encore?).*

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le capitalisme sauvage bien «concret» existait dans le monde occidental; il existe encore aujourd'hui dans les pays en voie de développement. Ce capitalisme sauvage a été mis au pas en Occident par l'action syndicale, notamment en Allemagne qui, à la fin du XIXe siècle, était non seulement la première puissance industrielle continentale de l'Europe mais aussi le pays le plus avancé sur le plan social — assurance obligatoire contre la maladie (1882), contre les accidents (1884), retraite (1889), avec contribution des compagnies et/ou de l'État. Le capitalisme sauvage initial a donc pu être «dressé» au niveau national, et progressivement nous sommes passés à un capitalisme social (que l'on confond souvent à tort avec la social-démocratie qui, en fait, n'a jamais existé) qui n'a pas trop mal fonctionné jusqu'à la toute fin des années 1970 — fin des «trente glorieuses» — (j'entends dans le monde occidental).

Arrivera-t-on à mettre fin à la dérive actuelle que connaît le capitalisme infesté par le virus de la finance? L'Europe demeurera impuissante tant qu'elle n'aura pas fait son union politique.

Pour l'heure, il faudrait que nous, les Occidentaux, cessions de profiter de produits importés fabriqués dans des pays aux salaires réduits alors que nous bénéficions de salaires de pays riches. Ici, au Québec, on peut s'étonner, pour ce qui est du textile par exemple, que l'on se plaise à acheter des biens fabriqués à bas coûts alors que nos revenus nous permettraient de payer plus cher ce qui serait fabriqué ici. Kanuk, par exemple, c'est plus cher que les produits importés, certes, mais ce sont des biens qui sont produits aux coûts d'ici. Revenus d'ici et consommation de ce qui est produit là-bas (dans les pays en voie de développement), c'est là une aberration dont le consommateur est responsable. C'est bien là que le bât blesse.

Bien à vous.

B. C.

Bonjour M. Chiasson,

Pour poursuivre dans la ligne du capitalisme sauvage, je trouverais intéressant que vous développiez votre pensée quant aux mesures que nos gouvernements pourraient et devraient prendre pour éliminer cet autre volet du capitalisme sauvage «essentiellement cantonné dans le secteur de la haute finance», comme vous le dites.

Merci.

J.-M. B.
Québec

Merci à B. C. pour la brève synthèse historique du capitalisme. Et, pour répondre à J.-M. B. quant aux solutions possibles, je pense que, dans un premier temps, les sociétés occidentales doivent s'interroger sur le point suivant: jusqu'où doivent-elles favoriser la croissance économique par l'endettement?

Cela ne veut pas dire qu'il faut abolir tout endettement. Mais il est clair qu'aujourd'hui, d'un endettement qui aurait pu être productif, nous avons versé dans un système hautement spéculatif. Les banques et les milieux financiers en général sont au premier banc des accusés. Afin d'accroître les volumes de transactions et donc les profits, les banques ont eu recours à toutes les formes d'effets de levier possibles. Elles ont donné dans ce qu'elles appellent l'ingénierie de produits financiers qui, en définitive, ne tiennent pas la route et n'ont plus grand-chose à voir avec l'économie réelle. Ce faisant, elles ont versé dans la pure spéculation qui, elle, ne crée absolument rien en tant que richesse réelle pour la société. On ne fait que brasser de la paperasse.

Il faut donc mettre au pas les banques et réduire leur niveau d'endettement. C'est ce que les accords de Bâle III visent à faire en exigeant une proportion beaucoup plus élevée du capital par rapport à l'actif des banques. Cette proportion doit tenir compte des actifs hors bilan des banques, qui sont composés essentiellement d'une multitude de produits dérivés. Et, en mon sens, les gouvernements devraient carrément interdire aux banques de maintenir des positions nettes spéculatives, c'est-à-dire mettre à risque un seul dollar de leur capital en misant sur l'évolution possible des taux d'intérêt, des prix des denrées, des cours boursiers et/ou obligataires, etc. Ce n'est tout simplement pas leur rôle. Les banques sont avant tout les protecteurs de nos épargnes.

Par ailleurs, l'achat sur marge d'actions et leur vente à découvert doivent être davantage restreints en exigeant une mise de fonds des investisseurs beaucoup plus élevée. Le poids de la dette accepté pour ce genre de transactions ne devrait pas excéder 30%.

Les banques ne sont pas les seules coupables de la trop forte propension à recourir à la dette. Les consommateurs le sont aussi. Aujourd'hui, presque tous les produits de consommation sont financiarisés. On achète ainsi une automobile par mensualités (on se fout du prix payé pourvu que les mensualités soient abordables). Même chose pour les meubles, les appareils ménagers, etc. Je suis bien prêt à accepter qu'on puisse favoriser l'accès au crédit pour l'achat d'une propriété (dans la mesure où l'on ne tombe pas dans la spéculation), mais pas pour les biens de consommation. À cause de cela, on donne dans la surconsommation. Donc, nos gouvernements devraient à tout le moins imposer un plafond quant au solde permis pour les cartes de crédit. À mon avis, ce solde ne devrait pas excéder 1000$ par individu.

Enfin, pour ce qui est de la mondialisation et du choc des mains-d'œuvre, celle bien rémunérée de l'Occident contre celle faiblement payée des pays émergents, il n'y a qu'une solution: il est temps d'exiger des pays émergents qu'ils fabriquent en Occident 30% des produits qu'ils vendent chez nous.

Un dernier mot: il est de plus en plus évident que les économies occidentales sont enlisées dans une trappe de liquidité, comme le Japon l'est depuis plus de 15 ans. Cela signifie que les banques centrales ne sont plus capables de stimuler les économies par une politique monétaire même très stimulante. Seuls les gouvernements, grâce à l'outil fiscal, peuvent y parvenir. Or ces derniers sont menottés par des déficits budgétaires structuraux importants. Dans un tel cas, les pays occidentaux auraient certainement intérêt à concocter une sorte de plan Marshall de plusieurs billions de dollars financé directement à partir de la planche à billets afin d'appliquer un traitement choc à l'économie mondiale. Un tel traitement est concevable aussi longtemps que l'inflation demeure contrôlée, ce qui est le cas pour le moment.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: *www.proplacement.qc.ca*

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT ENTRE WINDSOR ET DETROIT



Entente Canada–États-Unis. Le premier ministre Stephen Harper a annoncé hier la construction d'un nouveau pont, un deuxième, entre les villes de Windsor, en Ontario, et Detroit, aux États-Unis, un projet évalué entre 3,5 et 4 milliards. Près du tiers du commerce entre les deux pays, les deux plus grands partenaires commerciaux de la planète, passe par le pont existant, l'Ambassador, construit en 1929 (notre photo), a indiqué M. Harper, qui a annoncé la conclusion d'un accord de principe avec l'État du Michigan pour l'établissement du nouveau lien.

CRISE

SUITE DE LA PAGE C 1

conférence vidéo avec les dirigeants allemands, français, britannique et italien, afin de préparer la réunion des vingt premières puissances économiques mondiales organisée lundi et mardi à Los Cabos, au Mexique. Il y a urgence pour les Européens à serrer les rangs, alors qu'ils seront sous pression au G20 pour remettre l'économie de la région sur les rails, au lendemain d'un dimanche de tous les dangers. Il y a *«une large convergence de vues»* entre les principaux responsables de l'Union européenne (UE) sur les questions à l'ordre du jour du G20, a annoncé hier la présidence française dans un communiqué, à l'issue de la vidéoconférence. *«Au cours de cet échange, les responsables européens ont constaté une large convergence de vues entre eux sur les questions à l'ordre du jour du G20, et notamment les priorités qui doivent être données à la croissance et l'emploi, la régulation du secteur financier et le financement du développement»*, est-il précisé.

La Grèce aux urnes

Entre temps, la Grèce retourne aux urnes demain pour des élections générales dont l'issue fait craindre que le pays se retrouve en défaut de paiement et doive sortir de l'euro. Le gouvernement autrichien a assuré hier qu'il n'accepterait aucune renégociation des réformes imposées à Athènes en échange de l'aide internationale.

Fait rarissime, le quotidien *Financial Times Deutschland* a pris parti dans l'élection grecque et donné une consigne de vote en faveur des conservateurs qui a suscité de vives protestations à Athènes. Dans un double éditorial de Une, rédigé en grec et en allemand, le journal a appelé à *«résister à la démagogie d'Alexis Tsipras»*, leader de la gauche radicale. La gauche radicale grecque a dénoncé une *«intervention sans précédent, qui offense la dignité nationale et cherche à saper la démocratie»* en Grèce. Même ton à droite: *«Nous sommes un peuple fier* [...] *nous ne voulons pas de consignes»*, a déclaré le porte-parole du parti conservateur Nouvelle Démocratie.

L'Espagne sous tension

Pendant ce temps l'Espagne était sous haute tension hier, redoutant le pire après les élections grecques prévues dimanche, alors que le plan d'aide européen pour ses banques, toujours très flou, n'a pas réussi à calmer les marchés cette semaine. Qu'a donc à craindre Madrid de ce scrutin? *«Tout, il n'y a aucun résultat qui soit directement positif»*, assure Alberto Roldan, directeur du département analyse de la maison de courtage Inverseguros. *«Le moins mauvais serait une victoire des conservateurs, qui permette de garder les plans d'action prévus avec l'Union européenne»*, ajoute-t-il, jugeant cela insuffisant pour calmer la tension des marchés.

Et *«s'il y a une sortie de la Grèce* [de la zone euro], *un scénario qu'on ne peut vraiment plus écarter maintenant, cela crée un précédent et devient une solution envisageable pour d'autres pays»*, note Jesus Castillo, spécialiste de l'Europe du Sud chez Natixis. Devant ce danger, *«l'Espagne est actuellement en première ligne»*, souligne Montserrat Formoso, responsable de gestion de portefeuilles dans la maison de courtage Tressis: au sein de la zone euro, le pays, dont la note a été abaissée jeudi par Moody's à un cran de la catégorie spéculative, apparaît comme le maillon le plus faible.

Le plan de sauvetage européen décidé le 9 juin, qui va prêter jusqu'à 100 milliards d'euros aux banques espagnoles, n'a pas apaisé les esprits. *«Un sauvetage bancaire sans le moindre détail, sans un cadre clair pour les investisseurs...»*, soupire Alberto Roldan: *«au lieu de soulager* [les marchés], *cela a accru l'incertitude»*.

«Deux choses semblent influencer le jugement des investisseurs: le manque de détails et l'impact que tout cela va avoir sur les finances publiques espagnoles», note Jesus Castillo. La dette publique, proportionnellement au PIB, a plus que doublé en quatre ans, de 35,8% au premier trimestre 2008 à 72,1% fin mars 2012. Elle devrait avoisiner les 90% en fin d'année, si Madrid prend toute l'enveloppe disponible pour ses banques.

C'est l'autre incertitude: à combien s'élèvera la facture? Le chiffre exact du montant demandé sera fixé grâce à un audit mené par les cabinets Oliver Wyman et Roland Berger, attendu dans les jours à venir. *«Il faut qu'ils arrivent à rendre crédible le chiffre qui sortira»*, avertit Jesus Castillo. Car *«le risque derrière, c'est que si ce plan ne permet pas de faire baisser la prime de risque et que le financement de l'Etat espagnol continue à des taux de 6,5-7%, ce n'est pas tenable, forcément à un moment il faudra mettre en place autre chose pour l'Espagne»*.

«Dans le casde l'Irlande, dans un premier temps, on a dit aussi que le sauvetage était pour la banque, mais au final cela a été un sauvetage pour l'Irlande, son gouvernement, en échange de mesures d'austérité», rappelle Montserrat Formoso.

Agence France-Presse

MARCHÉS

SUITE DE LA PAGE C 1

remettre en cause les mesures nécessaires au versement de l'aide internationale, ouvrant un éventuel scénario du pire. *«Le sujet qui préoccupe toute l'Europe, ce sont les élections grecques. Alors que la visibilité sur les résultats est quasi-nulle, les conséquences sur la zone euro seront considérables»*, ont jugé les analystes du Crédit Mutuel-CIC.

«Au-delà du vote, de toute façon, c'est la question de la capacité de la Grèce à se sortir de cette impasse qui comptera. Il reste clair que le plan initial de maîtrise de la dette ne suffirait pas», ont-ils ajouté.

Une conférence téléphonique a eu lieu hier entre le président de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso et les dirigeants allemand, français, britannique, italien et espagnol, afin de préparer une position commune à la réunion du G20.

Dans ce contexte, l'euro restait stable face au dollar. L'euro valait 1,26 $US, contre 1,26 $US jeudi soir.

Sur le marché obligataire, l'Espagne, dont le secteur bancaire suscite toujours l'inquiétude des marchés, a vu ses taux d'emprunt à dix ans se stabiliser hier, autour de 6,8415%. Toutefois, l'écart avec les taux allemands a atteint un record, signe que les investisseurs préfèrent se tourner vers ce qu'ils considèrent être une valeur refuge.

L'Italie bénéficiait, quant à elle, plus significativement de cette détente, son taux d'emprunt étant repassé sous la barre des 6%.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

La dette des ménages canadiens atteint un niveau record

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Les ménages canadiens ont inscrit au premier trimestre un nouveau record douteux pour ce qui est de leur niveau d'endettement.

Selon les plus récents chiffres de Statistique Canada, le ratio de la dette par rapport au revenu disponible a grimpé à 152% lors des trois premiers mois de l'année, alors qu'il était de 150,6% au dernier trimestre de 2011. Ces nouvelles données vont probablement inquiéter le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, qui estimait encore cette semaine que le niveau d'endettement des ménages rend les Canadiens vulnérables à un choc économique.

Malgré la hausse de la dette exprimée en pourcentage du revenu disponible, l'emprunt a en fait ralenti au premier trimestre, de 0,9%. En outre, la valeur nette des ménages a grimpé à 185 800$, par rapport à 182 900$ au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse de valeurs des investissements en Bourse et des actifs de pension.

La hausse de la valeur nette reflète la croissance de 3,7% de l'indice phare de la Bourse de Toronto pendant les trois premiers mois de l'année, un gain qui a cependant été complètement effacé au deuxième trimestre. L'indice de référence du parquet torontois se situe actuellement environ 6 % en deçà de son niveau du début de l'année.

Au cours du premier trimestre, les Canadiens ont connu une modeste amélioration de leur situation financière, leur dette sur le marché du crédit exprimée en pourcentage de leurs actifs ayant retraité à 24,9%, contre 25,1% le trimestre précédent.

«La croissance du revenu disponible des ménages a connu un ralentissement au cours du trimestre, en raison d'une baisse des revenus de placement des ménages et d'une augmentation des impôts sur le revenu des particuliers et des autres charges sociales», a expliqué l'agence gouvernementale dans un communiqué. *«Ce ralentissement a été plus prononcé que celui de la dette sur le marché du crédit, de sorte que le ratio de cette dernière au revenu personnel disponible s'est élevé à 152%.»*

Malgré tout, M. Carney a averti que l'apparence de bonne santé financière était en grande partie attribuable au fait que la valeur des maisons restait élevée. Une chute des prix des maisons éroderait le patrimoine de plusieurs Canadiens et un choc économique ou une hausse des taux d'intérêt pourrait compliquer les paiements mensuels d'intérêt de plusieurs ménages. Dans un rapport publié jeudi, la banque centrale a prévenu qu'une hausse de 3% du taux de chômage — similaire à celle constatée lors de la récente récession — triplerait le nombre des ménages endettés incapables de s'acquitter de leurs obligations financières. Ce taux est actuellement d'environ 0,5%, mais il pourrait bondir à 1,5%, selon ce scénario.

Selon l'économiste Diana Petramala, de la Banque TD, les ménages ne peuvent plus compter sur la croissance de la valeur de leurs actifs pour les secourir. *«Ménages, faites attention, avec les faibles taux d'intérêt, les coûts du service de la dette restent faibles*, a-t-elle affirmé. *Cependant, le niveau d'emprunt excessif laisse les Canadiens plus vulnérables à une future hausse des taux d'intérêt. Même une augmentation d'un point de pourcentage des taux d'intérêt pourrait faire grimper le coût du service de la dette de façon significative.»*

Pour ce qui est de la valeur nette nationale, incluant les gouvernements et les entreprises, elle a grimpé de 2% au premier trimestre pour atteindre 6700 milliards, soit 193 500$ par personne. Cette croissance est attribuable à une hausse de la valeur des actifs, le patrimoine national ayant augmenté de 1,5% pour s'établir à 6900 milliards, tandis que la dette extérieure nette s'établissait à 200 milliards, en baisse de 13% par rapport au quatrième trimestre de 2011.

La Presse canadienne

Le financier Rajat Gupta coupable de fraude



RICHAR DREW ASSOCIATED PRESS

Rajat Gupta, une ancienne étoile de Wall Street, a été reconnu coupable de délit d'initié, hier.

Rajat Gupta, ex-administrateur de Goldman Sachs et ancienne star de la Bourse, a été jugé coupable de délit d'initié hier par un jury de New York, au terme d'un des plus gros scandales financiers des dernières années aux États-Unis.

Ce jugement tombe moins de deux jours après le début des délibérations suivant un procès de trois semaines devant un tribunal fédéral de New York.

Le financier de 63 ans a été reconnu coupable de quatre des six chefs d'accusation que la justice lui imputait. Il était notamment inculpé de *«complot pour commettre une fraude boursière et de fraudes boursières»*. Il est accusé d'avoir transmis des informations confidentielles à son ami et partenaire en affaires, le milliardaire d'origine sri-lankaise Raj Rajaratnam, qui se serait appuyé sur ces conseils pour réaliser des opérations financières.

Raj Rajaratnam est le patron fondateur du fonds d'investissement Galleon, et a lui-même été condamné le 13 octobre à 11 ans de prison. Selon les procureurs, Rajat Gupta, inculpé en octobre dernier, aurait tiré un bénéfice financier non spécifié de cette transmission d'informations à M. Rajaratnam.

Rajat Gupta *«se trouve aujourd'hui condamné pour fraude financière»*, a déclaré le procureur de Manhattan Preet Bharara dans un communiqué. *«Il est parvenu à acquérir un succès et une stature remarquables, mais il a tout brisé. En tombant* [du statut] *d'homme d'affaires respecté à celui de courtier condamné, M. Gupta a échangé sa noble salle de conseil* [d'administration] *pour la perspective d'une modeste cellule de prison»*, a poursuivi le procureur.

Agence France-Presse

Bombardier décroche une commande pour 260 autorails à San Francisco

La division transports du Canadien Bombardier, basée en Allemagne, a annoncé dans la nuit de jeudi à hier avoir décroché une commande de 260 automotrices pour la région de la baie de San Francisco, d'une valeur de 631 millions. Ces nouveaux autorails seront construits à l'usine Bombardier de Plattsburgh, dans l'État de New York, a-t-elle précisé dans un communiqué. Le contrat conclu entre les deux entités prévoit des options qui, si elles sont exercées, pourraient élever le nombre d'automotrices commandées à 775 pour un montant total d'environ 1,5 milliard selon le communiqué. – *Agence France-Presse*

Les ventes des fabricants ont diminué de 0,8 % en avril

Ottawa — Les ventes des fabricants ont diminué de 0,8% en avril pour se chiffrer à 49,1 milliards, a indiqué hier Statistique Canada. L'industrie des pièces et des produits aérospatiaux et l'industrie des produits du pétrole et du charbon ont affiché les plus fortes diminutions, alors que les ventes de véhicules automobiles ont atteint leur niveau le plus élevé depuis novembre 2007. En dollars constants, les ventes ont diminué de 0,6% en avril, en raison d'une baisse du volume des produits fabriqués vendus. Il s'agit également de la troisième baisse survenue en quatre mois.
– *La Presse canadienne*

Le marché résidentiel de la revente était au ralenti à l'échelle nationale en mai

Ottawa — Le marché résidentiel de la revente était au ralenti à l'échelle nationale en mai 2012 par rapport au mois d'avril, selon les statistiques publiées hier par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI). Les ventes réalisées par le biais des systèmes MLS ont diminué de 3,1% en mai par rapport à avril 2012. Au pays, le prix moyen des maisons vendues en mai 2012 se situait à 375 605$, soit une baisse de 0,3% comparativement au niveau enregistré à pareille époque l'année dernière. – *La Presse canadienne*



CENTRE DE GOLF LE VERSANT

Le plus important complexe de golf au Canada : 72 trous

Forfaits golf, voiturette et souper à partir de 61$
(taxes et service inclus)

Les soirées pasta bar du vendredi et grillades du mercredi sont de retour!

Dimanche 17 juin – Fête des pères
Golf gratuit pour les messieurs accompagnés d'une personne à tarif régulier
À partir de midi sur nos quatre parcours

Réservations et détails au 450-964-2251



2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations : 450 964-2251

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC LES PETITES ANNONCES AU 514 985-3322 OU PETITESANNONCES@LEDEVOIR.COM

Vous avez des **droits**
nous pouvons vous **aider**

Yves **Ménard**
Avocats inc.

514.861.0469
yvesmenardavocats.com

TOM
CONDOS

À DEUX PAS DU BOULOT

GRANDE OUVERTURE
au centre-ville
SAMEDI & DIMANCHE 11H - 17H

www.tomcondos.com



À PARTIR DE $199,000
JUSQU'À $2 MILLIONS

BUREAU DES VENTES
1185 UNIVERSITY
(EN FACE DE PLACE VILLE-MARIE)

514.244.5767

LE MONDE



MOHAMMED ABED AFP

Ce manifestant scandait hier des slogans contre les militaires.

PRÉSIDENTIELLE

L'Égypte se prépare au second tour après que l'armée a remporté des victoires judiciaires

HASSEN JOUINI

Le Caire — L'Égypte se préparait hier à reprendre le chemin des urnes pour le second tour d'une présidentielle qui opposera une figure de l'ancien régime à un Frère musulman, sur fond de turbulences politiques après l'invalidation des législatives remportées par les islamistes.

Près de 50 millions d'Égyptiens sont appelés à élire samedi et dimanche le successeur de Hosni Moubarak, renversé par un soulèvement populaire en février 2011. Ils auront le choix entre le dernier premier ministre de M. Moubarak, Ahmad Chafiq, et le Frère musulman Mohammed Morsi.

Mais la transition vers la démocratie semblait en péril après deux décisions rendues par la Haute cour constitutionnelle jeudi, l'une invalidant les résultats du scrutin législatif pour un vice dans la loi électorale, l'autre permettant à M. Chafiq de rester dans la course en dépit d'une loi interdisant aux figures de l'ancien régime de se présenter.

Des islamistes et des membres des forces politiques issues de la mouvance «révolutionnaire» ont dénoncé un véritable *«coup d'État»* orchestré par l'armée au pouvoir.

L'agence de notation Fitch a pour sa part annoncé avoir abaissé la note en devises de l'Egypte de «BB-» à «B+» à cause des *«incertitudes»* politiques pesant sur l'avenir du pays et en lui donnant une perspective négative.

La mise hors-jeu de l'Assemblée du peuple pourrait permettre au Conseil suprême des forces armées (CSFA) de récupérer le pouvoir législatif.

«Le scénario de la contre-révolution est bien clair à travers une série d'épisodes passant par les acquittements dans le procès de Moubarak [le 2 juin], *la décision de donner à la police militaire et aux renseignements militaires le pouvoir d'arrêter des civils et finalement l'invalidation du Parlement»*, a déclaré un collectif de partis de gauche, laïques et libéraux.

«Mauvaise comédie»

«Toutes ces mesures démontrent que le CSFA est déterminé à reproduire l'ancien régime et que la présidentielle n'est qu'une mauvaise comédie visant à permettre au CSFA de renforcer son emprise sur les rouages de l'État et de les mettre au service du candidat de l'ancien régime, Ahmad Chafiq», ont dénoncé ces partis dans un communiqué.

Pour Khalil al-Anani, spécialiste du Moyen-Orient à l'université britannique de Durham, *«ce qui se passe fait partie du plan global de transition mis au point par les militaires, qui essaient depuis près d'un an et demi d'absorber le choc de la révolution»*.

«Cela relève avant tout d'une stratégie politique pensée de façon sérieuse par l'institution militaire, qui essaie de garder la totalité des options ouvertes quel que soit le résultat de la présidentielle», souligne Mathieu Guidère, spécialiste du monde musulman à l'Université de Toulouse.

Mohammed Morsi a cependant annoncé qu'il respectait la décision de la Cour.

«Le peuple égyptien qui a élu dans la liberté et la transparence ses députés est en mesure d'en réélire d'autres qui protégeront les acquis de la révolution que certaines veulent confisquer», a déclaré le président de l'Assemblée du peuple, l'islamiste Saad al-Katatni.

«Le peuple est bien déterminé à protéger sa révolution contre les corrompus de l'ancien régime», a renchéri M. Morsi lors d'une conférence de presse.

Les États-Unis se sont de leur côté dits *«préoccupés»* par l'invalidation des résultats des législatives, en ajoutant qu'ils étudiaient les «implications» de cette décision.

M. Chafiq, arrivé deuxième au premier tour des 23 et 24 mai après une campagne axée sur la sécurité, a multiplié ces derniers jours les promesses de *«reconstruire un État et une économie modernes»*, de *«lancer des grands projets pour résorber le chômage»* et de *«garantir les libertés individuelles et de la presse»*.

L'agence de notation Fitch a abaissé la note de l'Égypte de «BB» à «B+»

L'armée a quant à elle averti vendredi qu'elle ferait *«fermement face à quiconque empêcherait les citoyens de choisir le futur président de l'Égypte»*.

Elle a aussi annoncé le déploiement de 150 000 militaires pour assurer la sécurité dans plus de 13 000 bureaux de vote à travers le pays.

Conformément à la loi électorale, les deux candidats sont astreints au silence à partir de vendredi midi. Pour inciter la population à voter, les autorités ont décrété samedi et dimanche jours fériés.

Agence France-Presse

SYRIE

Le chef des observateurs de l'ONU s'inquiète pour l'avenir de la mission

BASSEM MROUÉ ET DIAA HADID

Beyrouth —Le chef des observateurs de l'ONU en Syrie a affirmé vendredi que la récente flambée de violence menaçait de faire dérailler la mission, soulevant des questions sur la capacité d'une force non armée à mettre fin à un conflit qui ressemble de plus en plus à une guerre civile.

Sur le terrain, les forces du régime ont poursuivi vendredi leur offensive contre différentes zones rebelles à travers le pays. Il s'agit de l'une des plus graves escalades de violence depuis le cessez-le-feu négocié par Kofi Annan, l'émissaire de l'ONU et de la Ligue arabe en Syrie.

Dans le nord du pays, des soldats appuyés par des hélicoptères et des chars étaient engagés dans de *«violents combats»* dans la ville rebelle d'Anadan et dans d'autres localités situées près d'Alep, selon un militant de l'opposition présent dans la région. Des militants ont également affirmé que les troupes gouvernementales avaient poursuivi vendredi le pilonnage de Homs, une ville du centre du pays ciblée par une offensive depuis plusieurs jours.

Ces nouvelles violences n'ont pas empêché des milliers de Syriens de participer à des manifestations contre le président Bachar el-Assad dans plusieurs villes vendredi.

Au moins 28 personnes ont été tuées à travers le pays quand les forces de sécurité ont ouvert le feu sur les manifestants, selon des militants. Ce bilan n'a pas pu être vérifié de source indépendante.

Huit manifestants ont notamment été tués à Busra al-Sham, dans le sud du pays, après des tirs d'artillerie lourde près d'une mosquée, selon des témoins et des vidéos amateur tournées sur place. L'agence de presse officielle syrienne a attribué l'attaque à des *«terroristes»* qui auraient posé des bombes près de la mosquée.

«Au cours des dix derniers jours, les violences se sont intensifiées volontairement par les deux parties, avec des pertes des deux côtés et des risques significatifs pour nos observateurs», a déclaré hier le chef des observateurs, le major-général Robert Mood, devant les journalistes à Damas, la capitale syrienne.

Certains pays qui fournissent des observateurs s'inquiètent du fait que le niveau de risque en Syrie soit rendu près du seuil inacceptable, a ajouté le chef de la mission, laissant entendre que les violences pourraient pousser les quelque 300 observateurs à quitter la Syrie à un certain moment. Il n'a pas donné plus de détails.

Les commentaires du major-général Mood sont le signe le plus clair jusqu'à maintenant que le plan de Kofi Annan est un échec. Le régime et l'opposition ont largement ignoré le cessez-le-feu censé être entré en vigueur le 12 avril.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme, une organisation de l'opposition établie à Londres, a appelé les observateurs à «faire cesser les massacres ou à partir». L'organisation estime que le rôle des observateurs est maintenant d'*«être témoins des meurtre en Syrie»* plutôt que de faire respecter le plan en six points de Kofi Annan.

Ce sont les critiques les plus dures envers les observateurs venant d'un groupe de l'opposition depuis leur arrivée dans le pays, en avril.

Associated Press

Washington va cesser d'expulser de jeunes immigrés sans papiers

Washington — Les États-Unis vont cesser d'expulser de jeunes immigrés sans papiers sur la base de critères précis, une décision favorable aux Hispaniques à l'approche de l'élection présidentielle de novembre.

Cette annonce s'appliquera aux mineurs qui sont arrivés dans le pays avant l'âge de 16 ans, sont actuellement âgés de moins de trente ans, scolarisés ou ayant obtenu leur baccalauréat et n'ayant aucun antécédent judiciaire, ont expliqué hier des responsables américains, avant une annonce en ce sens du président Barack Obama.

Cette mesure, qui devrait susciter l'opposition vigoureuse des républicains, peut permettre au président-candidat de renforcer sa popularité auprès des jeunes et des Hispaniques, dont le soutien peut s'avérer crucial dans certains États-clés.

«Nos lois en matière d'immigration doivent être appliquées de façon ferme et judicieuse», a déclaré dans un communiqué la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, chargée des questions d'immigration.

«Mais elles ne sont pas conçues pour être appliquées aveuglément, sans tenir compte des circonstances individuelles de chaque cas, a-t-elle poursuivi. *Elles ne sont pas non plus conçues pour perdre des jeunes gens productifs et les renvoyer vers des pays où ils n'ont peut-être pas vécu ou dont ils ne parlent pas la langue»*.

Cette décision consacre les objectifs d'un projet de loi (baptisé DREAM Act) soutenu par la Maison-Blanche et qui permettrait, s'il était voté, aux jeunes immigrés arrivés avec leurs parents de devenir des résidents permanents du pays.

Attaques anticipées

Ce projet de loi, auquel le candidat républicain Mitt Romney et les conservateurs s'opposent, n'a pas obtenu l'aval du Congrès.

La ministre de la Sécurité intérieure a anticipé les attaques républicaines en disant: *«Il ne s'agit pas d'immunité, d'amnistie, mais d'un processus de décision à la discrétion* [des autorités] *afin que ces jeunes gens ne soient pas perdus dans le système»*. À ses yeux, *«ces jeunes ne représentent pas un danger pour la sécurité publique»*.

Cette décision ne constitue toutefois pas une solution à long terme pour les immigrés illégaux, ont annoncé les responsables, car elle permettra uniquement le report de deux ans de la procédure d'expulsion, qui pourrait être étendu à deux ans de plus.

Même si les jeunes concernés pourront obtenir un permis de travail, ils ne recevront ni de visa permanent ni la citoyenneté americaine, car de tels changements nécessitent l'approbation du Congrès.

Quelque 11,5 millions d'immigrés sans papiers vivent aux États-Unis et la question de leur régularisation provoque de fortes divisions politiques.

Barack Obama, qui avait obtenu lors de la présidentielle de 2008 le vote très largement majoritaire de la minorité hispanique (15 % de la population), avait promis une réforme de l'immigration lors de son premier mandat mais ne l'a pas fait une fois élu.

Barack Obama doit prononcer dans une semaine un discours lors d'un meeting de l'Association nationale des élus latinos (Naleo), comme son adversaire républicain, Mitt Romney.

Les sondages montrent un soutien massif des Hispaniques au président démocrate, bien que la politique agressive d'expulsion de l'administration Obama ait fait baisser sa popularité au sein de cette minorité.

Agence France-Presse
Reuter

Les Saoudiennes appelées à prendre le volant

Des militantes saoudiennes ont appelé hier les femmes à prendre le volant demain en Arabie saoudite, pour marquer le premier anniversaire de la campagne lancée afin de réclamer le droit pour les femmes de conduire dans le royaume ultraconservateur.

«La clef pour mettre fin à l'interdiction de conduire pour les femmes, ce sont les femmes elles-mêmes», ont indiqué dans un communiqué les animatrices de cette campagne baptisée Women2Drive.

«Les femmes titulaires d'un permis étranger [sont appelées] *à conduire»* demain, et à le faire savoir, ont poursuivi les auteurs du communiqué.

Les hommes sont invités à s'installer sur les sièges passagers en signe de soutien si leur épouse, mère ou soeur décide de participer à cette campagne.

Parmi les autres actions envisagées, les femmes sont appelées à faire des demandes en nombre de permis de conduire et à déposer des réclamations au Département des Transports qui ne manquera pas de rejeter leur candidature.

Agence France-Presse

LE MONDE

TUNISIE

Les artistes se disent victimes d'une manipulation

Tunis — Des artistes tunisiens réunis à l'appel du Syndicat des Arts plastiques ont dénoncé hier à Tunis une *«vaste manipulation»* tendant à les rendre responsables des récentes violences et annoncé leur intention de porter plainte contre le ministre de la Culture.

«Nous allons porter plainte contre le ministre de la Culture. Par ses propos, il a mis en danger les artistes, qui sont en réalité les vraies victimes des violences. Des oeuvres ont été détruites et des vies sont menacées», a déclaré Amor Ghdamsi, secrétaire général du syndicat des Arts plastiques lors d'une conférence de presse.

Dimanche soir, l'exposition «Le Printemps des Arts», qui s'était ouverte le 2 juin et venait de s'achever au palais Abdellia de la Marsa, banlieue aisée de Tunis, a été vandalisée. Plusieurs oeuvres, dénoncées par les réseaux salafistes comme impies et attentatoires *«aux valeurs du sacré»,* ont été lacérées ou brûlées.

Quelques heures plus tard, des émeutes commençaient dans plusieurs villes de Tunisie, faisant au total un mort et une centaine de blessés. Le gouvernement a condamné les violences, attribuées à des extrémistes salafistes et des délinquants. Le ministre de la Culture, Mehdi Mabrouk, a mis en cause des *«provocations artistiques»* et annoncé son intention de porter plainte contre les organisateurs de l'exposition.

Amor Ghdamsi a dénoncé une *«vaste manipulation»*: il a expliqué que des appels à la vengeance contre les artistes avaient été nourris par la circulation sur les réseaux sociaux de reproduction d'oeuvres *«qui n'ont jamais fait partie du Printemps des Arts»*.

Ainsi, un tableau représentant un *bouraq* (cheval ailé) portant un personnage symbolisant Mahomet au-dessus d'une Kaaba miniature — image blasphématoire car l'islam proscrit toute représentation de Dieu ou du prophète — a été présenté sur Facebook comme faisant partie de l'exposition, a-t-il dit, alors que *«cette oeuvre est actuellement exposée au Sénégal»*.

Agence France-Presse



STIAN LYSBERG SOLUM REUTERS

Aung San Suu Kyi en compagnie du premier ministre, Jens Stoltenberg, et du roi Haral

Aung San Suu Kyi remercie le peuple norvégien de son soutien

Oslo — L'opposante birmane Aung San Suu Kyi a déclaré que son pays était sur la voie de la réconciliation nationale et remercié le peuple norvégien de son soutien, vendredi à son arrivée à Oslo où elle doit prononcer son discours d'acceptation du prix Nobel de la Paix décerné en 1991.

«Je remercie le peuple de Norvège et tous les autres qui nous ont aidés sur cette voie très difficile» de la démocratie, a-t-elle déclaré au cours d'une conférence de presse commune avec le premier ministre norvégien Jens Stoltenberg.

«Nous sommes encore loin du but [...] *Nous ne faisons que commencer»*, a-t-elle ajouté, faisant allusion aux mesures d'assouplissement prises ces derniers temps par le régime de Rangoun.

«Et cette voie ne sera pas simple, ni aisée. Elle va être tortueuse et pleine d'obstacles», a-t-elle prévenu, promettant pour sa part d'*«avancer sur cette voie dans un esprit de réconciliation nationale»*. Mme Suu Kyi, qui aura 67 ans le 19 juin, doit prononcer samedi à l'Hôtel de Ville d'Oslo son discours d'acceptation du prix Nobel de la Paix qui lui a été décerné en 1991 et lui a donné une aura politique planétaire.

Ce discours marque le point d'orgue de sa première tournée européenne en 25 ans. Arrivée en Norvège en provenance de Zurich, la militante birmane doit ensuite se rendre en Grande-Bretagne, en Irlande et en France.

Hier, elle a réitéré son appel à des investissements étrangers responsables dans son pays, alors que l'Occident a commencé à lever les sanctions en réponse aux réformes politiques consenties par les autorités birmanes.

«Nous avons besoin d'investissements compatibles avec les droits de l'Homme, compatibles avec la démocratie», a-t-elle déclaré.

«La Birmanie a eu une économie planifiée beaucoup trop longtemps [...] *Maintenant que nous en avons la possibilité, nous voulons nous assurer que nous nous ouvrons dans le bon sens»*, a-t-elle ajouté.

Libre depuis le 13 novembre 2010 après des années de résidence surveillée, Aung San Suu Kyi a été élue au Parlement birman en avril dernier et poursuit son combat pour la démocratie dans son pays.

Et si le président birman Thein Sein a libéré des centaines de prisonniers politiques, réintégré le parti de Mme Suu Kyi dans le jeu politique du pays et signé des cessez-le-feu avec la plupart des groupe ethniques rebelles, la lauréate du Nobel de la Paix 1991 a tendance à réfréner l'optimisme que ces mesures provoquent.

Lors de son voyage en Thaïlande fin mai début juin, sa première sortie du territoire birman depuis 24 ans, Mme Suu Kyi avait ainsi appelé à *«un peu de scepticisme salutaire»*.

Agence France-Presse

Le Conseil de sécurité refuse de soutenir une intervention au Mali

New York —Le Conseil de sécurité de l'ONU a de nouveau refusé hier d'apporter son soutien au projet de force d'intervention au Mali présenté par l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Plusieurs membres du Conseil de sécurité ont exprimé leurs préoccupations sur ce projet lors d'une réunion à huis clos à New York, ont indiqué des diplomates onusiens. Mercredi déjà, le Conseil de sécurité de l'ONU avait pris note de la proposition de créer cette force, sans y apporter son soutien, à l'occasion des discussions annuelles entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA. La Cédéao a indiqué disposer d'une force de 3000 hommes prête à entrer au Mali pour aider le gouvernement intérimaire.

Agence France-Presse

Fatou Bensouda prête serment comme procureure de la CPI

MAUDE BRULARD

La Haye — La Gambienne Fatou Bensouda a prêté serment hier devant la Cour pénale internationale (CPI) dont elle devient le nouveau procureur, après l'Argentin Luis Moreno-Ocampo, arrivé au terme de son mandat de neuf ans.

«Moi, Fatou Bensouda, je déclare solennellement que je remplirai les devoirs et exercerai les attributions de procureur de la CPI en tout honneur, dévouement, toute impartialité et toute confiance», a déclaré Fatou Bensouda, lors de la cérémonie dans la salle d'audience 1 de la CPI, qui siège à La Haye.

Fatou Bensouda, vêtue d'une robe de magistrat noire au plastron blanc, a prêté serment en présence notamment du président de la Cour, le juge sud-coréen Sang-Hyun Song, de son prédécesseur, l'Argentin Luis Moreno-Ocampo, de la greffière italienne Silvana Arbia, de la présidente de l'Assemblée des Etats parties, Tiina Intelmann et de 15 juges de la Cour, en robe bleue.

La nouvelle procureure a déjà travaillé pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda basé à Arusha

«Nous ne devons pas être guidés par les mots et la propagande de certains individus influents dont le seul but est d'échapper à la justice mais nous devons écouter et nous concentrer sur les millions de victimes qui continuent de souffrir de crimes de masse», a affirmé Mme Bensouda, dans un bref discours.

Fatou Bensouda, 51 ans, occupait le poste de procureur adjoint de la CPI depuis 2004. Elle avait auparavant travaillé pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), basé à Arusha, en Tanzanie, après avoir été ministre de la Justice de Gambie.

«Je respecterai le caractère confidentiel des enquêtes et des poursuites», a assuré Mme Bensouda, qui succède au médiatique Luis Moreno-Ocampo, le premier procureur de la CPI, qui avait pris ses fonctions le 16 juin 2003.

Le bureau du procureur de la CPI mène des enquêtes dans sept pays africains, en Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo et en Libye, notamment.

Fatou Bensouda dirigeait la division des poursuites du bureau du procureur de la CPI, le premier tribunal permanent chargé de juger les auteurs présumés de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

«Les activités et les décisions du bureau du procureur vont continuer d'être basées uniquement sur le droit et les éléments de preuve», a assuré le nouveau procureur de la CPI, les cheveux noués en arrière avec des tresses africaines.

«Je serai le procureur de l'ensemble des 121 États parties [au Statut de Rome], *agissant en toute indépendance et impartialité»*, a-t-elle affirmé.

Fatou Bensouda *«possède une vaste expérience judicaire acquise pendant de nombreuses années de travail à la CPI et dans ses fonctions précédentes»*, a rappelé le président Sang-Hyun Song à l'ouverture de la cérémonie, soulignant que *«la CPI d'aujourd'hui est très différente de la CPI de juin 2003»*.

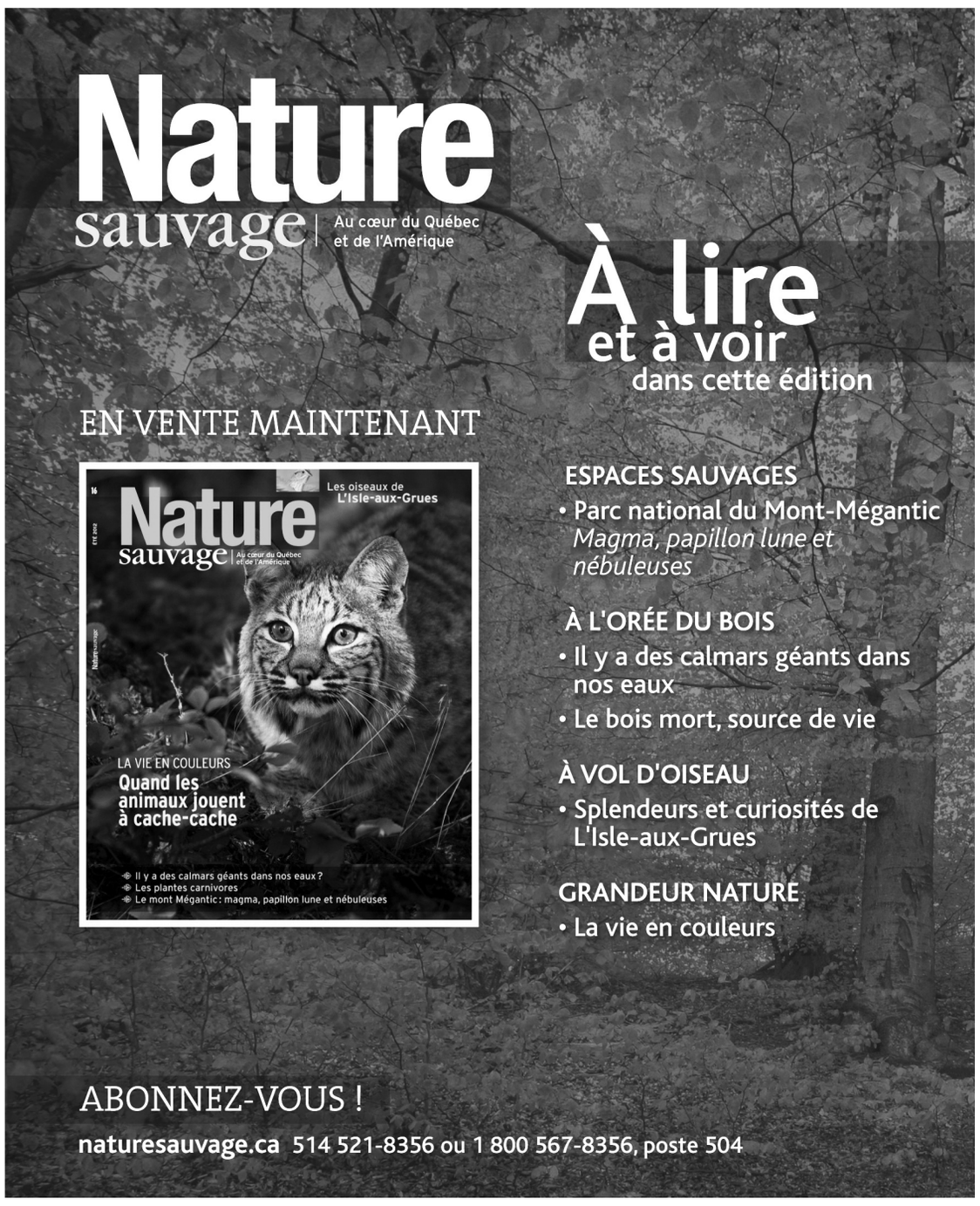
«Lorsque mon prédécesseur, le procureur Luis Moreno-Ocampo a mis le bureau sur les rails en 2003, il avait deux personnes dans son équipe, six étages de bureaux et aucune enquête ouverte», a rappelé Mme Bensouda.

Mme Bensouda et son prédécesseur ont échangé une longue poignée de main et plusieurs accolades à l'issue de la prestation de serment. Dans la galerie du public étaient notamment rassemblés des diplomates et des membres d'autres tribunaux internationaux.

Depuis l'entrée en fonction de la CPI, les juges ont, à la demande de l'accusation, délivré vingt mandats d'arrêt mais seulement six suspects ont été arrêtés.

La Cour n'a pas de force de police propre et doit compter sur la bonne volonté des pays qui ont ratifié le Statut de Rome, s'engageant ainsi à coopérer avec elle et donc à arrêter ceux qu'elle recherche.

Agence France-Presse





AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin de modifier les usages prescrits dans la zone 0271

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Toutes les personnes s'intéressant au projet de règlement décrit ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans le territoire visé qui est situé dans l'arrondissement de Ville-Marie et qui, selon le cas, comprend également des zones contiguës situées dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, sont priées de noter que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 23 mai 2012 le conseil d'arrondissement a adopté le 12 juin 2012 le second projet s'y rapportant.

2. OBJET DU SECOND PROJET

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin de changer les catégories d'usages C.4A, H par les catégories C.2A, H dans la zone 0271 en bordure de la rue Sherbrooke entre les rues Jeanne-Mance et De Bleury (dossier 1124400029).

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin que cette disposition soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

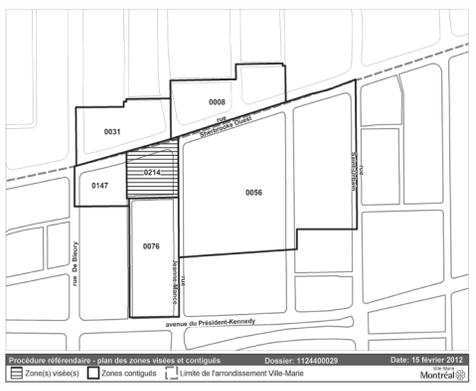
3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à l'article 1 ayant pour objet de changer les catégories d'usages peut provenir de la zone visée et des zones contiguës.

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRES VISÉS

Le territoire visé est constitué de la zone visée **0214** et des zones contiguës 0056, 0076 et 0147, de même que des zones contiguës 0031 et 0008 situées dans l'arrondissementdu Plateau Mont-Royal; il peut être représenté comme suit :



5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue avant 16 h 30, le 26 juin 2012, à l'adresse suivante :

  Demandes de participation à un référendum
  a/s de Me Domenico Zambito
  Secrétaire d'arrondissement
  Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
  800, boulevard De Maisonneuve Est, 19e étage
  Montréal (Québec) H2L 4L8.

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 12 juin 2012, remplit les conditions suivantes :
  - être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 12 juin 2012, remplit les conditions suivantes :
  - être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit, le 12 juin 2012, les conditions suivantes :
  - être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :

- désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 12 juin 2012, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

6. ABSENCE DE DEMANDE

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire; celles qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de participation à un référendum pourront être incluses dans un règlement, sans devoir être approuvées par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Ce second projet peut être consulté aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 16 juin 2012

Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-22-026652-122

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Demanderesse
c.
MAURICE RACETTE,
d'adresse inconnue

Défendeur

ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, MAURICE RACETTE est, par les présents, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DÉLAISSEMENT FORCÉ, DE L'AVIS ET DES PIÈCES ainsi qu'UN NOUVEL AVIS DE PRÉSENTATION de la requête a été laissée au greffe de la Cour du Québec, au Palais de justice de Saint-Jérôme, 25, de Martigny ouest, province de Québec, district de Terrebonne, à son intention, laquelle requête est présentable le 7 août 2012 à 9:30 en salle B-1.01.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation des lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

SAINT-JÉRÔME, le 12 juin 2012
Ghyslaine Fournier
Greffière-adjointe C.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUEBEC (CHAMBRE CIVILE) No 700-22-023140-105 CSSMI Partie demanderesse STEPHANIE MORANVILLE ET PATRICK DECELLES Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 28/06/2012 à 11:00 AU 3299, BOISCLAIR BOISBRIAND seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STÉPHANIE MORANVILLE ET PATRICK DECELLES, saisis en cette cause, soit: DIVAN 2 PL., APP. D'ENTRAINEMENT ÉLEPTIQUE, ORDI & ACC., BUREAU, 2 CLASSEURS, CHAISE, 2 DVD, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. **JESSICA MERCIER HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUEBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575**

CCANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUEBEC (CHAMBRE CIVILE) No 700-02-027612-119 ET ETA-6954-11 L'AGENCE DU REVENU DU QUEBEC Partie demanderesse 9211-3067 QUEBEC INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 28/06/2012 à 10:00 AU 437, ST-GEORGES ST-JEROME seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9211-3067 QUEBEC INC., saisis en cette cause, soit: ÉQUIPEMENTS & ACCESSOIRES DE RESTAURATION CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. **JEAN-SÉBASTIEN PHILIPPE, HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUEBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575**

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de Standzart Inc. Avis est par les présentes donné que la Standzart Inc., **dûment incorporé et ayant son siège social au 6788 rue Louis-Hémon, Montréal, Québec** est survenue le 24 janvier 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juillet 2012, à 14H00 au 4159, rue Bélanger, Montréal, dans la province de Québec. Daté ce 13ième jour de juin 2012, à Montréal.

Lemieux Pomerleau & Associés Inc.
4159, rue Bélanger
Montréal, Québec H1T 1A2
Tél.: 514-721-3744

PRENEZ AVIS de la clôture d'inventaire de la Succ. de Marie-Louise ARSENEAULT, décédée le 20-02-2011. Ledit inventaire peut être consulté à l'étude de Me J. Veilleux, notaire, 7963, rue Notre-Dame Est, Montréal, Qc.

La suite des avis se trouve en page C 9

Primeau Proulx & Associé inc.
Syndics de faillite et gestionnaires

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire des faillites de :

Productions Propak inc.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au 4534, rue blanche-Lamontagne, Boisbriand (Québec) J7H 1R6

Faillie

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **Productions Propak inc.** est survenue le 11e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de juin 2012 à 11 h 00 au bureau du syndic.

Ce 11e jour de juin 2012

9208-4003 Québec inc.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au 4534, Rue Blanche-Lamontagne, Boisbriand (Québec) J7H 1R6.

Faillie

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9208-4003 Québec inc.** est survenue le 11e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de juin 2012 à 11 h 30 au bureau du syndic.

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics
SYLVAIN PROULX, CA, Syndic Administrateur.

1695, boul. Laval, bureau 330
Laval (Québec) H7S 2M2
Tél. : (450) 972-1030 Téléc. : (450) 972-1020

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

Primeau Proulx & Associé inc.
Syndics de faillite et gestionnaires

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire des faillites de :

9074-9011 QUÉBEC INC.
Corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 790, boul. Marcel-Laurie, suite 20201, Montréal, Québec

Faillie

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9074-9011 QUÉBEC INC.** est survenue le 5e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de juin 2012 à 10h00 au bureau du syndic.

Ce 6e jour de juin 2012

MIRA-CAR COACH CONVERSION INC.
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 356, boul. Industriel, Saint-Eustache, Québec J7R 5R4

Faillie

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **MIRA-CAR COACH CONVERSION INC.** est survenue le 5e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de juin 2012 à 10h30 au bureau du syndic.

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics
RICHARD PRIMEAU, CPA, CA, Syndic Administrateur

1695, boul. Laval, bureau 330
Laval (Québec) H7S 2M2
Tél. : (450) 972-1030 Téléc. : (450) 972-1020

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE (01-282) EN VUE D'ASSURER LA CONFORMITÉ AU PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL 04-047 RELATIVEMENT À LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU MONT ROYAL

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Toutes les personnes s'intéressant au projet de règlement décrit ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans le territoire visé qui est situé dans l'arrondissement de Ville-Marie et qui, selon le cas, comprend également des zones contiguës situées dans les arrondissements du Plateau Mont-Royal, d'Outremont et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce sont priées de noter que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 23 mai 2012 le conseil d'arrondissement a adopté le 12 juin 2012 le second projet s'y rapportant.

2. OBJET DU SECOND PROJET

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme de Montréal, amendé par les règlements 04-047-60, 04-047-66, 04-047-69 et 04-047-71 à la suite de l'adoption du Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal. (dossier 1124400020).

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin que celle-ci soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

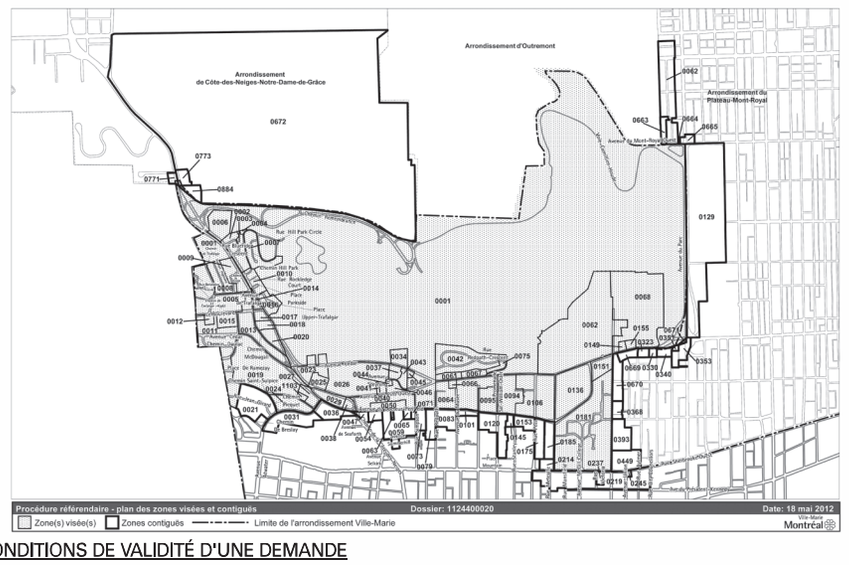
3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

L'article 3 ayant pour objet de modifier l'article 23 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) par l'insertion, après les mots « avant le 17 août 1994 », des mots « ou existante en date du 30 mars 2010 dans le cas d'une partie d'un bâtiment dérogeant à la hauteur maximale prescrite situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal ». Une demande relative à l'article 3 peut provenir de la zone visée et des zones contiguës.

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRES VISÉS

Le territoire visé est constitué des zones visées 0006, 0001, 0002, 0003, 0004, 0007, 0009, 0008, 0005, 0014, 0010, 0016, 0017, 0018, 0015, 0012, 0011, 0013, 0020, 0019, 0027, 0024, 1103, 0023, 0024, 0025, 0029, 0038, 0026, 0044, 0041, 0037, 0034, 0040, 0050, 0043, 0045, 0046, 0064, 0061, 0042, 0067, 0075, 0066, 0095, 0094, 0106, 0136, 0181, 0151, 0062, 0149, 0068 et 0155, des zones contiguës 0021, 0031, 0036, 0047, 0054, 0063, 0059, 0065, 0073, 0079, 0083, 0101, 0120, 0145, 0153, 0175, 0214, 0185, 0237, 0219 et 0245, des zones contiguës 0449, 0393, 0368, 0670, 0669, 0323, 0330, 0340, 0351, 0353, 0671, 0129, 0663, 0664, 0665 et 0662 situées dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, des zones contiguës 0771, 0773, 0884 et 0672 situées dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et des zones contiguës PC-1, RA-5, RA-3, RA-1, PB-1 et RB-1 situées dans l'arrondissement d'Outremont; il peut être représenté comme suit :



5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue avant 16 h 30, le 26 juin 2012, à l'adresse suivante :

  Demandes de participation à un référendum
  a/s de Me Domenico Zambito
  Secrétaire d'arrondissement
  Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
  800, boulevard De Maisonneuve Est, 19e étage
  Montréal (Québec) H2L 4L8.

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 12 juin 2012, remplit les conditions suivantes :
  - être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 12 juin 2012, remplit les conditions suivantes :
  - être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit, le 12 juin 2012, les conditions suivantes :
  - être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :

- désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 12 juin 2012, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

6. ABSENCE DE DEMANDE

Ce projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire; celles qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de participation à un référendum pourront être incluses dans un règlement, sans devoir être approuvées par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Ce second projet et le plan décrivant les zones concernées et ses zones contiguës sont disponibles pour consultation aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 16 juin 2012

Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

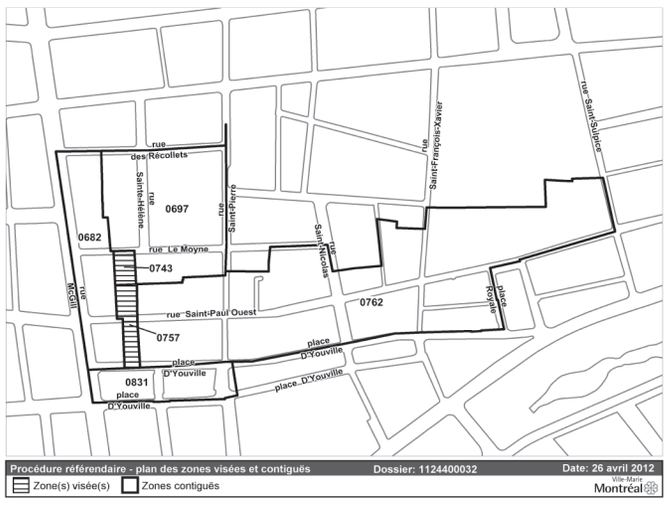
AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

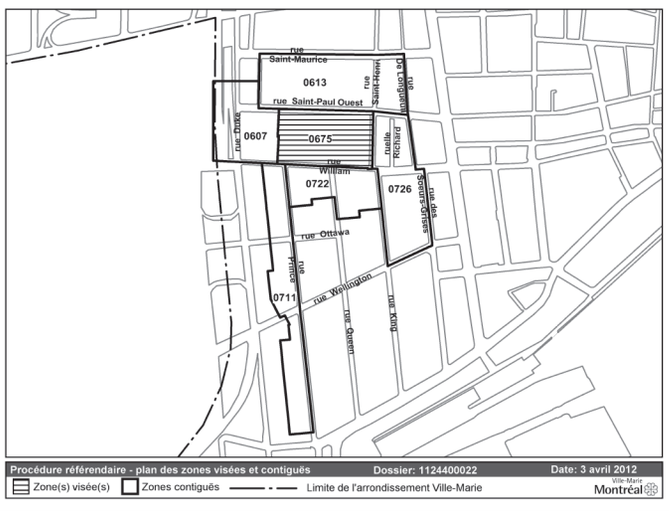
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1° Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 12 juin 2012, a adopté les premiers projets de résolution dont la description suit :

Résolution autorisant la construction d'un bâtiment de 12 étages à des fins résidentielles, sur un terrain situé au 391, rue Saint-Paul Ouest (Habitations Saint-Paul), et ce, en dérogation aux articles 10, 53, 70 et 617 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatif, entre autres, à la hauteur maximale , à l'espace libre minimum, à l'alignement de construction et aux dimensions des cases de stationnement (Habitations Saint-Paul) (dossier 1124400032);



Résolution autorisant l'aménagement d'un complexe immobilier mixte sur le lot vacant numéro 1 179 802 entre les rues Saint-Paul, Saint-Henri et William (Le site du Petit Séminaire), et ce, en dérogation aux articles 10, 61, 70 et 230 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatifs, entre autres, à la hauteur maximale, à l'alignement de construction et aux usages prescrits (dossier 1124400022);



2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 27 juin 2012, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.

4° Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5° Une copie de ces projets peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 16 juin 2012

Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

---

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9045-1352 QUÉBEC INC.
15678, rue Gaucher
Pierrefonds QC H9H 4V8

AVIS est par les présentes donné que **9045-1352 QUÉBEC INC.** a fait cession de ses biens le 4 juin 2012, et que la première assemblée aura lieu le **22 juin 2012**, à **14 h 30**, au 7100, Jean-Talon Est, #600, Anjou QC H1M 3S3.

Daté le 4 juin 2012.

Johanne Serpone, CIRP

9208-8574 QUÉBEC INC.
123A-1550, boul. De Maisonneuve O.
Montréal QC H3G 1N2

AVIS est par les présentes donné que **9208-8574 QUÉBEC INC.** a fait cession de ses biens le 7 juin 2012, et que la première assemblée aura lieu le **26 juin 2012**, à **15 h 30**, au 191, rue St-Pierre, St-Constant QC J5A 2G9.

Daté le 7 juin 2012.

George P. Tzicas, CIRP

LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600
Tour Esso, ANJOU (Québec) H1M 3S3
Tél. : (514) 355-6553 • Téléc. : (514) 355-8423

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2015

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 26 juin 2012, à 13 h, à la salle du conseil situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée, elles pourront assister à une présentation du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce sujet.

Montréal, le 16 juin 2012

Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Appels d'offres

Montréal

Bureau de gestion des projets d'envergure
Direction de la Culture et du patrimoine

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Construction d'infrastructures ou d'ouvrages de génie civil
Appel d'offres : QDS-1C-2A-EG-FINITION
Descriptif : Report de l'ouverture publique des soumissions
Date d'ouverture : Nouvelle date : mercredi 20 juin 2012.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 16 juin 2012

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

LES SPORTS

Le Canadien : Gallant et Jodoin épauleront Therrien comme entraîneur adjoint

En s'entourant de Gerard Gallant et de Clément Jodoin comme adjoints, le nouvel entraîneur-chef du Canadien de Montréal, Michel Therrien, a misé sur l'expérience et la capacité de développer les jeunes joueurs.

Dès sa nomination la semaine dernière, Therrien a élaboré son plan pour composer son personnel d'instructeurs et rapidement les noms de Gallant et de Jodoin se sont imposés.

«Je ne connais pas très bien Gerard, mais c'est un nom qui a tout de suite fait partie de ma liste. En me renseignant à son sujet, je n'ai entendu que de bons commentaires», a révélé Therrien, quelques heures après l'annonce de l'embauche de l'ex-entraîneur-chef des Sea Dogs de Saint John de la Ligue junior majeure du Québec.

«J'aime bien son cheminement de carrière comme joueur. Comme entraîneur, il a fait ses classes. Il sait ce que c'est le métier d'entraîneur dans la LNH. Il n'a pas hésité à retourner dans le junior et il a fait du très bon travail avec ses jeunes joueurs à Saint-Jean», a expliqué Therrien.

Dans le cas de Jodoin, il s'agit d'un retour à Montréal, puisqu'il a occupé diverses fonctions avec le Canadien de 1997 à 2003, notamment celle d'adjoint à l'entraîneur. Il était l'entraîneur des Bulldogs de Hamilton, le club-école dans la Ligue américaine, la saison dernière.

«Clément a beaucoup à offrir, a poursuivi Therrien. *C'est un pédagogue et un passionné de hockey, des éléments que je recherchais.»*

Therrien a ajouté qu'il est toujours à la recherche d'un autre adjoint, dont la responsabilité sera de travailler avec les défenseurs.

Gallant pas surpris

Ravi de recevoir l'appel de Therrien, Gallant, âgé de 48 ans, a reconnu qu'il n'en a pas été surpris. *«Une fois la saison terminée à Saint John, j'ai mandaté un agent afin qu'il s'informe des occasions pour un poste d'entraîneur-chef dans la LNH»*, a dit celui qui était aussi courtisé par deux autres formations du circuit Bettman. *«Quand les choses n'ont pas fonctionné pour les postes d'entraîneur-chef disponibles, j'ai commencé à recevoir des appels pour des postes d'adjoint.»*

Gallant reconnaît ne pas être un proche de Therrien — il a joué contre lui dans la LHJMQ et la LAH avant de diriger contre lui dans la LNH —, mais il connaît bien Marc Bergevin, le nouveau directeur général du Canadien, et Martin Lapointe, embauché jeudi.

«Marc et moi avons joué deux saisons à Tampa Bay et nous habitions sur le même parcours de golf, alors nous nous rendions ensemble à l'aréna. Peut-être mon nom a-t-il été glissé dans une discussion qu'il a eue avec Michel.»

Il croit cependant que sa réputation et son expérience auront joué en sa faveur pour l'obtention du poste. *«J'aimerais pouvoir dire que c'est parce que j'ai connu du succès, que ma fiche comme entraîneur et comme joueur dans la LNH parle d'elle-même»*, a indiqué Gallant, qui ne sait pas encore quelles seront précisément ses responsabilités. *«Mais une chose est certaine, le respect est très important pour moi. Je respecte les gens avec qui je travaille et c'était un mot d'ordre à Saint John: respecter l'organisation, les gens à l'extérieur de celle-ci, ne pas créer de problèmes. Et j'ai de l'expérience, que ce soit dans la LNH, la Ligue américaine ou la LHJMQ.»*

Au final, il a opté pour le Tricolore puisque c'est la seule équipe à lui avoir fait une offre concrète. *«Je n'avais pas encore d'offre contractuelle des deux autres formations avec lesquelles je négociais et je sais que Marc voulait mettre son personnel en place très rapidement. Alors quand j'ai reçu cette offre, j'étais très excité. Quand vous recevez une offre que vous voulez, vous l'acceptez.»*

La Presse canadienne

EURO 2012

Une première victoire pour la France et l'Angleterre

Ukraine — La France a remporté hier une victoire dans un tournoi majeur pour la première fois depuis le célèbre coup de tête de Zinedine Zidane, défaisant l'Ukraine 2-0 lors d'un match retardé par un orage à l'Euro de soccer.

Jeremy Menez et Yohan Cabaye ont marqué au début de la deuxième demie pour les Français.

Le match disputé au Donbass Arena a été interrompu pendant presque une heure en raison d'un orage, les éclairs et la pluie torrentielle forçant les joueurs à quitter le terrain après cinq minutes.

Limitée à une nulle de 1-1 par l'Angleterre à son premier match, lundi, la France s'est relancée dans la course aux quarts de finale. Comme l'Angleterre, elle totalise quatre points dans le groupe D, un de plus que l'Ukraine.

C'est la première victoire des Bleus dans un grand tournoi depuis les demi-finales de la Coupe du monde 2006. Dans la finale de ce tournoi, Zidane avait reçu un carton rouge pour son coup de tête à un rival à son dernier match en carrière.

Les Français n'ont pas été vaincus à leurs 23 derniers matchs.

«Nous avons marqué deux buts et nous aurions pu en marquer quelques-uns de plus, s'est félicité le sélectionneur tricolore Laurent Blanc. *Nous progressons, tout n'est pas parfait.* [Hier]*, nous étions meilleurs que l'Ukraine, Dieu sait que ce n'était pas facile parce qu'il y avait tout le stade derrière elle.»*

Dans un autre match du groupe D disputé à Kiev, l'Angleterre a éliminé la Suède après que Theo Walcott eut marqué et préparé le but vainqueur en deuxième demie, alors que les Anglais sont venus de l'arrière pour l'emporter 3-2.

Walcott est entré dans le match en deuxième demie et a créé l'égalité 2-2 à la 64e minute, avant de préparer l'un des plus beaux buts du tournoi à la 78e minute.

Placé à la droite de la surface de réparation, Walcott a centré un ballon que Welbeck a récupéré d'une talonnade pour déjouer le gardien suédois.

Il s'agit d'une première victoire de l'Angleterre contre la Suède en compétition officielle en huit matchs.

Andy Carroll avait donné les devants aux Anglais d'une puissante tête à la 23e minute de jeu, mais la Suède a amorcé la deuxième demie en lions. Ses efforts ont porté fruit: des buts de Glen Johnson et d'Olof Mellberg lui ont procuré une avance de 2-1. Mais cette avance n'a tenu que 15 minutes.

Associated Press

Les Alouettes libèrent Boulay

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier qu'ils ont libéré le maraudeur québécois Étienne Boulay ainsi que le secondeur non canadien Diamond Ferri. *«C'est toujours difficile quand tu choisis de libérer des vétérans, surtout ceux qui ont contribué de façon significative dans la communauté et pour remporter des championnats»*, a expliqué le directeur général des Alouettes, Jim Popp. Boulay a disputé six saisons avec les Alouettes au cours desquelles il a réussi 127 plaqués défensifs, 43 plaqués sur les unités spéciales ainsi que 11 interceptions. Le Montréalais de 28 ans, un choix de deuxième ronde des Oiseaux lors du repêchage canadien de 2006, a été le finaliste pour le titre de recrue de l'année dans la Ligue canadienne de football cette année-là. Il a remporté la Coupe Grey en 2009 et en 2010. Pour sa part, Ferri a terminé au quatrième rang des Alouettes pour les plaqués défensifs avec 50 la saison dernière. Il a également récolté trois sacs et a terminé la saison avec le plus grand nombre de verges sur les retours de bottés chez les Alouettes avec 573.

– *La Presse canadienne*

C'EST DU SPORT !

NDLR



Nous évoquions l'autre jour les questions stupides qui pullulent dans le merveilleux monde du sport™, et il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin. Un petit florilège de déclarations en tous genres à partager avec la petite famille en ce week-end d'alerte à la crème solaire.

Démarrons donc avec l'Euro. Dans le groupe C du Championnat d'Europe des nations de soccer/football, la situation après deux matchs est telle que l'Espagne et la Croatie, qui s'affronteront lundi en dernière joute de la phase de poule, se qualifieraient toutes deux automatiquement pour le tour éliminatoire en livrant un verdict nul de 2-2, de 3-3, de 4-4, de 5-5 et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. Un reporter d'enquête particulièrement coriace a donc eu la lumineuse idée de demander au sélectionneur espagnol Vicente Del Bosque: *«Songez-vous à une sorte de pacte de non-agression?»*

Mais que croyait-il donc que l'autre allait répondre? *«Définitivement, Linel, dès que j'en ai fini avec tézigue, je m'en vais te me vous expéditionner un texto à cette vieille fripouille de Slaven Bilic* [NDLR: le choisisseur croate]*, on a fait Gergovie ensemble, et vous allez observer ce que vous allez apercevoir, cela se soldera par une commode impasse de 2-2, de 3-3, de 4-4 et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles.»*

Ben non. Del Bosque a dit: *«Je crois que le public irlandais nous a donné un exemple aujourd'hui* [NDLR: jeudi 14 juin de l'an de grâce 2012] *de ce que c'est de faire honneur au football. Ils n'ont pas arrêté d'encourager leur équipe, même à 4-0. Nous avons nous aussi l'esprit sportif. Évidemment, nous ne chercherons donc que la victoire, lundi.»* Ce qui est moins croustillant, mais pas mal plus prévisible.

Il y a aussi Jim Rome. Rome est un populaire animateur de radio sportive aux States et cette semaine, il présentait une entrevue avec David Stern, le commissaire de la National Basketball Association.

Question: *«La loterie du repêchage de la NBA est-elle truquée?»* [NDLR: Une sombre théorie du complot entourant la loterie du repêchage de la NBA circule depuis 1985, moment où on aurait placé l'enveloppe des Knicks de New York dans le congélateur avant de la mettre dans le bocal avec les autres enveloppes afin que Stern puisse la reconnaître au toucher et que les Knicks aient le premier choix et que la grande vedette universitaire Patrick Ewing aille déployer ses vastes talents dans le marché effervescent de la Grosse Pomme.]

Stern a bien sûr répondu: *«Oui. En fait, tout est truqué dans la NBA.»*

Encore une fois, non. Stern a dit: *«Vous devriez avoir honte de poser cette question. Battez-vous encore votre femme?»* Sérieux, il a vraiment dit cela.

Ailleurs dans l'univers du propos, on retrouve Jonathan Quick. Gardien de but des Kings de Los Angeles vainqueurs de la Coupe Stanley, joueur par excellence des dernières séries, Quick a été présenté à la foule lors de festivités avant-hier, soit l'aujourd'hui de Vicente Del Bosque. De toute évidence, Quick a abondamment festoyé depuis la conquête, question de relâcher la pression. Ses mots d'introduction: *«How about this f*** team? Look at this f*** team. Look at those f*** guys.»* À la télé, le présentateur est alors intervenu: *«Nous nous excusons pour ce langage grossier. De retour à Jonathan Quick.»*

À part ça, il y a Kirk Gibson. Jeudi lui aussi — il s'en est passé des affaires jeudi —, le gérant des Diamondbacks de l'Arizona a préféré être dans l'abri de son club plutôt que d'assister à la cérémonie de remise des diplômes de son fils à l'école secondaire. Motif: *«Vous êtes censé obtenir votre diplôme. Sa mère et les autres membres de sa famille sont là. Nous nous verrons la semaine prochaine.»*

Enfin, pour une vérité irréfragable et éternelle, on n'a qu'à se tourner vers Jaroslaw Gowin, ministre de la Justice de la Pologne de son état. La police polonaise est sur les dents alors que Varsovie s'apprête à accueillir aujourd'hui [NDLR: aujourd'hui] quelque 20 000 supporters de la Russie, qui affronte la Grèce en chute de rideau dans le groupe A. On craint de la casse, comme mardi. Commentaire du ministre: *«Il n'y a pas de pénurie de crétins.»*

AVIS LÉGAUX

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

ORDONNANCES

À sa séance du 12 juin 2012, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 319, 01-282, o. 109 et CA-24-085, o. 11 relatives à l'événement « La Sainte-Catherine célèbre »;
- B-3, o. 320 et P-1, o. 283 relatives à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2012, 4e partie, B);
- B-3, o. 321 relative à l'événement « Projections de films organisées par la Galerie FOFA de l'Université Concordia »;
- B-3, o. 322, P-1, o. 285 et CA-24-085, o. 12 relatives à l'événement « Festival international Montréal en arts »;
- B-3, o. 323, P-1, o. 287 et C-4.1, o. 99 relatives à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2012, 5e partie, A);
- B-3, o. 324, P-1, o. 288, 01-282, o. 110 et V-1, o. 15 relatives à la programmation des festivals et événements culturels sur le domaine public (saison 2012, 3e partie, C);
- B-3, o. 325 afin d'abroger les ordonnances sur le bruit B-3, o. 310, B-3, o. 311, B3, o. 312, B-3, o. 316, B-3, o. 317 et B-3 et o. 318 relatives à diverses piétonnisations;
- B-3, o. 326 relative à l'évènement « Pietonnisation 2012 dans le Village »;
- B-3, o. 327, P-1, o. 292 et CA-24-085, o. 13 relatives à l'évènement « Plume de nuit »;
- P-1, o. 284 relative à l'évènement « Animation estivale de la Place de la paix par la Société des arts technologiques »;
- P-1, o. 286 et C-4.1, o. 98 relatives à l'événement « Piétonnisation de la place D'Youville »;
- P-1, o. 289, P-1, o. 290 et P-1, o. 291 relatives l'installation temporaire de 2 marchés alimentaires publics et l'opération du Fruixi;
- 01-282, o. 107 relative à l'événement « Campagne de sensibilisation de la Société de transport de Montréal »;
- 01-282, o. 108 relative à l'événement « 20e anniversaire du Resto-bar Le Saloon »;
- E-7.1, o. 35 relative au code d'éthique des artistes, exposants, portraitistes et caricaturistes;
- CA-24-006, o. 38 et CA-24-006, o. 39 relatives au code d'éthique et à la révocation d'un permis de musicien et amuseur public exerçant leurs activités sur le domaine public;
- 5984, o. 67 relative à une exemption de fournir une unité de stationnement exigé relativement à la construction d'un bâtiment commercial sur le lot 1 851 399;

et ce, en vertu des règlements concernant le bruit (R.R.V.M., c. B-3), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), le civisme, le respect et la propreté (CA-24-085), la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), l'urbanisme (R.R.V.M., 01-282, article 560), les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., c. V-1), l'exposition et la vente d'œuvres artisanales, picturales ou graphiques sur le domaine public (R.R.V.M., c. E-7.1), les musiciens et amuseurs publics exerçant leurs activités sur le domaine public (CA-24-006) et les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).

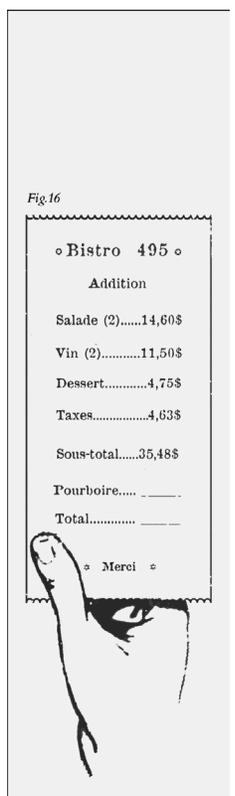
Ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication; ils peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 16 juin 2012

Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

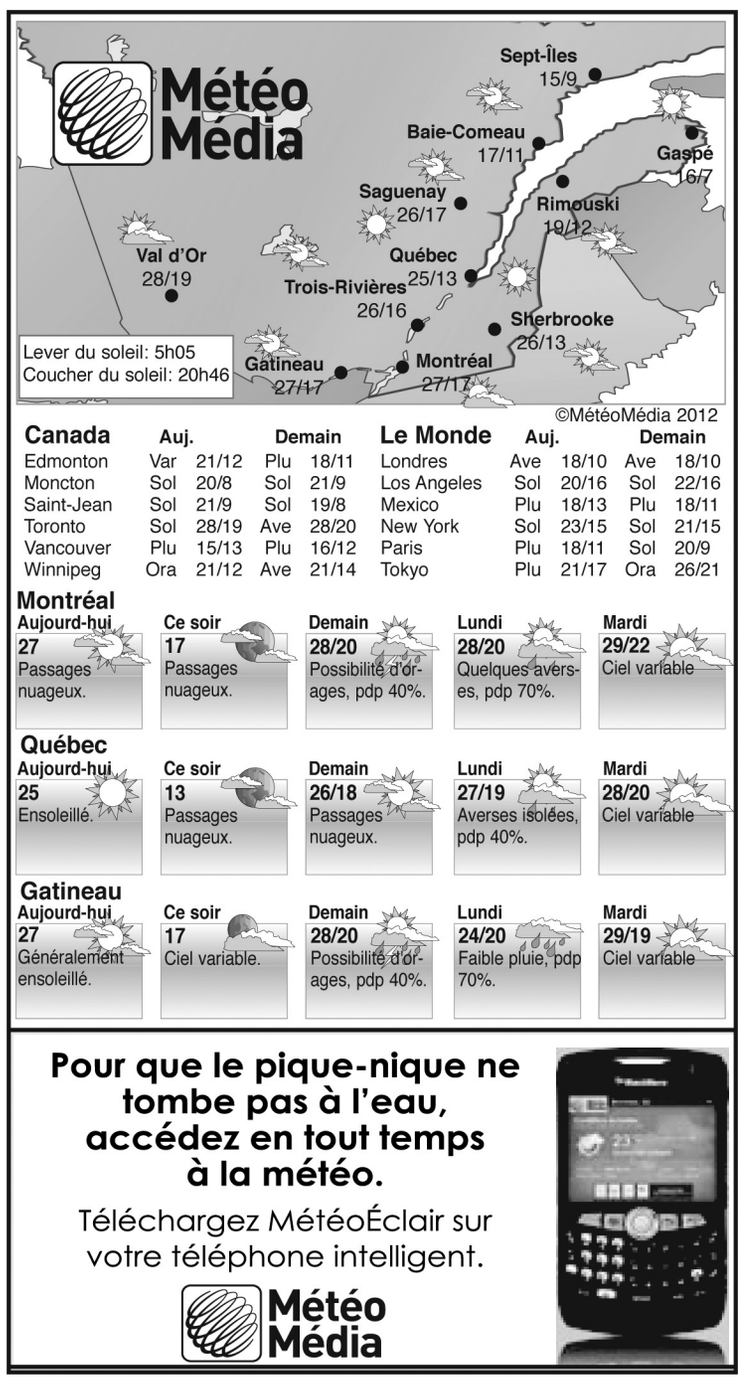




› Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourantes.ca ou appelez le 1 800 303-1004.

ABC CANADA Literacy Foundation / Fondation pour l'alphabétisation

La solution par les maths



Canada	Auj.		Demain		Le Monde	Auj.		Demain	
Edmonton	Var	21/12	Plu	18/11	Londres	Ave	18/10	Ave	18/10
Moncton	Sol	20/8	Sol	21/9	Los Angeles	Sol	20/16	Sol	22/16
Saint-Jean	Sol	21/9	Sol	19/8	Mexico	Plu	18/13	Plu	18/11
Toronto	Sol	28/19	Ave	28/20	New York	Sol	23/15	Sol	21/15
Vancouver	Plu	15/13	Plu	16/12	Paris	Plu	18/11	Sol	20/9
Winnipeg	Ora	21/12	Ave	21/14	Tokyo	Plu	21/17	Ora	26/21

Montréal

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
27 Passages nuageux.	17 Passages nuageux.	28/20 Possibilité d'orages, pdp 40%.	28/20 Quelques averses, pdp 70%.	29/22 Ciel variable

Québec

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
25 Ensoleillé.	13 Passages nuageux.	26/18 Passages nuageux.	27/19 Averses isolées, pdp 40%.	28/20 Ciel variable

Gatineau

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
27 Généralement ensoleillé.	17 Ciel variable.	28/20 Possibilité d'orages, pdp 40%.	24/20 Faible pluie, pdp 70%.	29/19 Ciel variable

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

AVIS LÉGAUX

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

La suite des avis de la page C 8

M DIAMOND ASS. INC.

345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TEL : (514) 483-2303 TELEC : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9180-0383 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 6663, ave. Clanranald.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9180-0383 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 7e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **27e jour de juin 2012 à 15 h de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 8000, boul. Décarie, bureau 510, Montréal (QC).

9189-8593 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Laval, province de Québec, au 4610, du Souvenir, sous le nom et raison sociale de : « PARADIS SPA ».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9189-8593 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 31e jour de mai 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **28e jour de juin 2012 à 13 h de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

6905668 CANADA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 3715, boul. Saint-Laurent, sous le nom et raison sociale de « SERVICES AU DETAIL SOHO ».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **6905668 CANADA INC.** a déposé une cession le 7e jour de juin 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **28e jour de juin 2012 à 13 h 30 de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (Québec), ce 13e jour de juin 2012.

M. Diamond et Associés Inc. - Syndics

LES PETITES ANNONCES AVIS DE DÉCÈS

100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES

Les visites libres du week-end

Dimanche 14 h à 16 h

ÎLE-DES-SŒURS

Dimanche 17 juin, de 13 h à 17 h. 300, ave. des Sommets, #1516.** Environnement d'exception. Vue spectaculaire. Unité de coin au prestigieux Sommets 4. 2 chambres et 2 stationnements. Sécurité 24/24. 725 000 $. À voir. **Voir duProprio/310486**

POINTE-CLAIRE

485, ave Donegani. Maison de ville agréable à 2 min. de la gare Cedar Park. Style moderne avec une cuisine de rêve. 3 c.c., 3 1/2 s. de b. Secteur très calme. 5 min. du centre d'achats Fairview Pointe-Claire et 3 min. de la Plaza Pointe-Claire. Près piste cyclable et ainsi qu'une piscine municipale. 519 000 $. **Duproprio #324050. 514 606-5490**

OUTREMONT

470 rue Villeneuve Ouest. Haut de duplex en indivise. 1,250 p.c. Fenêtres abondantes. Un stationnement. 2 chambres,2 salles de bain 2010. Nouvelle fournaise au gaz 2012. Escalier extérieur menant au toit avec exclusivité pour faire une terrasse. 456 500 $. MLS 8747580. **Esther Leblanc, courtier immobilier agréé 514-220-2454**

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

NOUVEAU

VISITES LIBRES
DIMANCHE DE 14H À 16H

viacapitale DU MONT-ROYAL
Agence immobilière

Vendre ou acheter, une affaire de cœur et de savoir-faire.
viacapitaledumontroyal.com
Facebook /ViaCapitaleMontRoyal

AHUNTSIC
9705 de la Roche
Bungalow rénové à neuf, 3 càc. Garage, cour, Métro Sauvé, Promenade Fleury, Clé en main. 435 000 $.
Claudya Généreux. 514.597.2121. www.claudyagenereux.com

CÔTES-DES-NEIGES
2816 Willowdale
Magnifique condo de 1 600 p.c., 4 càc, aire ouverte, inondé de lumière, garage et stationnement. 629 000$.
Samia Ouertani. 514 597-2121

HOMA
1434 à 1440, Joliette
Copropriété indivise. 4 unités disponibles de 1000 à 2300 pieds carrés du RDC au dernier étage avec vue panoramique, finition haute gamme, insonorisation supérieure. Clé en main, occupation rapide. À partir de 299 000$.
Jean-Patrice Bourguet. 514-721-2121

ROSEMONT
6333, Louis Hébert
Copropriété indivise. 3e étage de triplex à côté du parc Molson, 1 càc, possibilité d'une 2e. L'harmonie entre le contemporain, l'originalité et l'audace. 279 000$. MLS 8766908.
Audrey Girard. 514-721-2121

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE | 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE | 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

Patrice Dansereau
514 721-2121

SIXPLEX ROSEMONT
6521, 36e Avenue, 569 000$

CONDO ROSEMONT
7042 Marquette, 285 000$

TRIPLEX VILLERAY
8367-8371 St-Denis, 649 000$

viacapitale DU MONT-ROYAL

DUPLEX PLATEAU
5211-5213 St-Dominique, 675 000$

CONDO COMMERCIAL PLATEAU
4819 St-Laurent, 618 000$

MAISONS NICARAGUA
3 maisons + piscine + accès plage, 299 000$

RESTAURANT TRAITEUR PLATEAU
Avenue du Mont-Royal, 99 000$

RESTAURANT MILE-END/OUTREMONT
Avenue Bernard, 179 000$

RESTAURANT ROSEMONT PETITE-PATRIE
Avenue Beaubien, 129 000$



Toutes mes inscriptions au
www.patricedansereau.com



PLATEAU
Charmant deuxième étage avec beaucoup de cachet sur une belle rue au pied de la montagne.
duproprio.com/336389
514.495.3038

CÔTE-ST-LUC
Maison détachée rénovée, 3 càc, 2 s/bains et 1 s/d'eau, cuisine rénovée, sous-sol fini, garage, 3 stationnements, 1 200 + 500 p. c. 499 000 $. Ocupation immédiate.
MARIE-CLAIRE LE PESSEC 514-486-7195 Groupe Sutton Centre-Ouest

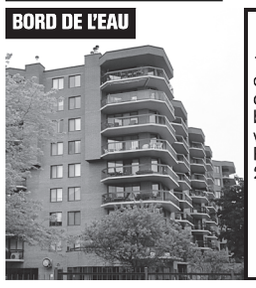
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
Grande maison de 4 + 1 càc, 2 + 1 s/bains, sous-sol fini, jardin, terrasse, ensoleillée, grandes pièces, 625 000 $.
MARIE-CLAIRE LE PESSEC 514-486-7195 Groupe Sutton Centre-Ouest

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

LONGUEUIL 24 LOGEMENTS
À vendre. Excellente condition, très bons locataires, portes et fenêtres neuves, **1 850 000 $.**
ÉGALEMENT:
111 plex à St-Césaire. **685 000 $**
514 602 -0128

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS | 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

BORD DE L'EAU



DUVERNAY
155 J.J. Joubert app 804. Val-des-Arbres. Grand et lumineux condo au goût du jour, 2 chambres fermées, 2 espaces-garage, vue imprenable sur la rivière des Prairies au 8e et dernier étage. 299 000 $!
Philippe Briand Via Capitale du Mont-Royal **514 597-2121**
Marie-Lyne Labrosse et associés inc. **514 262-8000**

151 SERVICES IMMOBILIERS | 151 SERVICES IMMOBILIERS



RE/MAX Agence immobilière
Nicole English Courtier immobilier
514-704-3449
nicole.english@remax-quebec.com

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

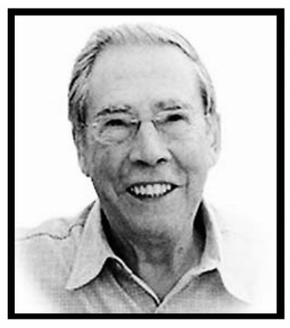
♦ INDEX DES DÉCÈS ♦

Cartier, Jacques
Côté, Yves-Aubert, *Laval*
Demers, Marthe, *Coteau-du-Lac*
Dumas, Evelyn

Remerciements
Charbonneau, Jean

Anniversaire
LaHaye, Louise

Remerciements



Charbonneau, Jean
22 mai 1929 – 4 mai 2012

Lors du décès de Jean Charbonneau, survenu le 4 mai 2012, vous avez eu la délicatesse de nous témoigner, par un geste personnel, que vous partagiez notre douleur et notre tristesse. Ces marques de sympathie nous ont aidés à accepter cette triste réalité et nous tenons à vous dire MERCI.
Veuillez considérer ce MERCI comme vous étant adressé personnellement.

Son épouse Céline,
Ses enfants Myriam, Danielle, François.

20e Anniversaire



Louise LaHaye

Il y a vingt ans, le 12 juin 1992, Louise LaHaye nous quittait. Une pensée de la part de ses amis et de ses proches.
Le Prix Louise LaHaye pour la création en Théâtre Jeune Public sera remis lors de la soirée bénéfice du Centre des Auteurs Dramatiques le 12 novembre 2012.



Yves-Aubert Côté, CA
1926-2012

À Laval, le 12 juin 2012, est décédé paisiblement Yves-Aubert Côté à l'âge de 85 ans, époux de feu Marie-Alice Levac (†2000).

Membre *Fellow* de l'Ordre des comptables agréés du Québec, Yves-Aubert Côté s'est joint à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal en 1956. D'abord professeur, il y assumera la direction du Service de l'enseignement des sciences comptables pendant 23 ans. Auteur du livre *Notions de comptabilité générale*, ses travaux contribuent à former plusieurs générations de comptables au Québec. De 1985 à 1994, il est titulaire de la première Chaire de sciences comptables au Québec. Sa carrière, jalonnée de nombreuses prestations sur le plan international, contribue à diffuser son expertise. En 1995, il est fait professeur honoraire par les HEC puis en 2007, professeur émérite. Attaché au rayonnement de la langue française dans le monde des affaires, il préside le Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec pendant neuf ans.

Étroitement impliqué à l'Université de Montréal, il fut membre de son Conseil et de son Comité exécutif (1971-1987), et président de son Comité de promotion des professeurs.

Ses responsabilités dans le monde universitaire ne l'ont pas empêché de s'impliquer au-delà de celui-ci, notamment auprès de CITÉ LIBRE, et comme membre du conseil d'administration de la maison d'édition FIDES pendant plus de trente ans.

Homme de foi, Yves-Aubert Côté a consacré une généreuse part de son temps à l'Église. En témoignage et remerciement de ses contributions, il reçoit la médaille *Pro Ecclesia et Pontifice* décernée par le Pape Paul VI en 1978. Excellent pianiste classique, doué pour l'improvisation, il a su transmettre son amour de la musique à sa famille.

Il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Hélène (Jacques Martin), Françoise (Pierre Lavallée), Isabelle-Aubert (Jacques Briand) et Jean-Yves, neuf petits-enfants : Alexandre, François et Catherine Martin ; Sophie, Giselle et Pierre Briand, Marianne, Julien et Estelle Côté, de même que la famille de sa défunte épouse (André, Jacques, Huguette et Pauline et feu Roger Levac), leurs conjoints et de nombreux neveux et nièces. Enfant unique, il était très près de ses cousins et cousines des familles GILL et CÔTÉ, qu'il laisse également dans la peine.

Les funérailles seront célébrées par Son Éminence, le Cardinal Jean-Claude Turcotte, avec qui Monsieur Côté a milité à l'Action catholique. La cérémonie aura lieu en l'église Saint-Joseph-de-Bordeaux située au 1650, rue Viel à Montréal, le mardi 19 juin à 14h. La famille recevra les condoléances directement à l'église à compter de 13h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer (FQSA), à la FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ou à l'Église catholique de Montréal (2000, Sherbrooke O., Montréal, Qc H3H 1G4) seront appréciés. Famille et amis peuvent se joindre à un goûter après la cérémonie au restaurant Le Bordelais, au 1000, boul. Gouin Ouest.

Direction :

Alfred Dallaire MEMORIA
www.memoria.ca 514 277.7778

125 HORS FRONTIÈRES

PARIS
À 3 min. à pied du Louvre dans un immeuble Henri IV de 400 ans refait, luxueux appartement complètement rénové. 1 ch., salon, s/manger, cuisine, 5e étage avec asc. 1 appart. par étage. Très lumineux. Cave, salle de lavage. 60 m² +. Poss. achat meublé. 875 K euros. **Infos: aubinmj@sympatico.ca**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
485$ à 910$ PLATEAU - HOMA
Libres imm. ou 1er juillet. Infos: **www.locationduplateau.com** ou 514 598-5872

AHUNTSIC PRÈS RIVIÈRE
5 min. Hôp. Sacré-Coeur
6 1/2, r. de c. rénové, bas duplex, 3 c.c., près piste cycl., cour, arbres matures. Libre.
514 337-3800 514 717-1926

AHUNTSIC - 4 1/2
Haut de triplex, propre et éclairé. 2 balcons, salle de lavage, pl. bois. Près de tous services.
1er juillet. 850 $. 514-803-5050

AHUNTSIC
Luxueux condo 4 1/2, a/c central, foyer au gaz. Stat. int. et locker. Entrées lav./séc., lav-vais., n-fum, pas d'animaux. Réf demandée. Libre. 1 200 $. **450 8241023**

BACHELOR - MIRABEL
Nouveau secteur, près du golf, 1 càc fermée, planc. bois flottant & céramique, ent. lav/séch. Stat. Électricité non-incluse. Non-fumeur **514 961 9361**

DISCRIMINATION INTERDITE
La **Commission des droits de la personne du Québec** rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Homa- Métro Viau coin tranquille
Grande air ouverte, 850pc, cachet, balcon, semi-meublé, **CHAUFÉ. 1 125$ 514 839-6272**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO PARC OU ACADIE 4 1/2
2 c.à.c, salon, salle à manger aires ouverte. Très beau logement, meublé, 5 lectros, vaiselle, télé HD, chauffé/éclairé, internet, **1e juillet 1 300$ 514 277-2095**

MONTRÉAL-EST
Grand 4 1/2, 3e étage, intercom, entrées laveuse/sécheuse. Lave-vaisselle. Idéal pour personne tranquille. Libre imm. 625 $/mois. Non chauffé. Réf. requises. **514-645-4824**

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805$ - 1045$ chauffés, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. **514 684-5993**

NDG Est
6 1/2 - 2 c.c. - Non fumeur
Sept. 514 488-3087

OUTREMONT, de l'Épée
Grand 4 1/2 réno, 2 c.c., demi s-s très éclairé. Imm. de prestige, catégorie supérieure. Terrasse. S. de lav. gratuit. 1 035$ chauffé, eau ch. 514 277-7577 514 386-5977

PETITE PATRIE - rue Chambord,
6 1/2, haut duplex, 1130 p.c., 2 pcs dbles, 1 c.c. Très tranquille. 5 minutes métro Fabre,
Juin 975$ 514 277-2856

PLATEAU
À voir 7 1/2 style condo, 3e étage, non chauffé, pas d'animaux. 1 place stat. Disponible 1er août. 1 600$. **514 528-8307**

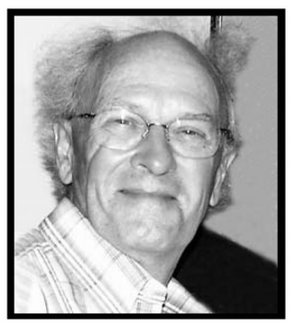
PLATEAU - Près parc LAURIER
5 1/2, cachet, lumineux, pl. neuf, gr. pièces, 3e. Bon voisinage. Libre. 1 270$ 514 232-1064

Plateau - Chambord pr Mt-Royal
5 1/2 ht duplex, réno, cachet, lumineux, frais peint. 1 c.c.+ petit bur. 4 électros. Balcon et Terrasse. Pers tranquilles. Pas d'animaux. Ref. Libre. 1 225$ 514 598-9640

PLATEAU - MÉTRO LAURIER
5e, 2 cc., 2 sdb, électros, stat. int., balcon et vue sur ville. Immeuble luxueux. 1 800 $. **514-571-4166**

PLATEAU MONT-ROYAL 8 1/2,
entièrement rénové, idéal pour professionnel, 4 c.à.c, 2 grandes salles de réception, plancher de bois et céramique, une salle de bain, vitrée côté rue St-Denis, **DISPONIBLE MAINTENANT 2 750$. 514-216-7774**

PLATEAU
Tranquille-N/Fumeur 3 1/2 (782$-29 juin) et 4 1/2 (999$ 1 août) Remis à neuf, bail 2 ans min. P-F-I/S-L/V, bois-franc,bain/douche séparé.Env.15 min métros Papineau, Shebrooke,Mt-Royal.**450 584-2595**



Cartier, Jacques
1936-2012

À Cannes, le 7 juin dernier, dans le cadre du voyage d'anniversaire de ses 50 ans de mariage, Jacques est décédé, heureux, auprès de Françoise, son épouse.

Il laissera le souvenir d'un tendre et généreux mari et papa ainsi que celui d'un merveilleux grand-papa.

Il laisse dans le deuil Françoise et leurs enfants, conjoints et petits-enfants : Hélène, Anne-Marie, François, Marie-Andrée, Andrée, Marie-Pierre, Alexis, Thomas, Antoine, Émilie, Mathieu et Victor ainsi que sa sœur et ses frères, les familles Comeau et Cartier et leurs nombreux amis.

La famille vous accueillera le jeudi 21 juin de 19h à 22h et le vendredi 22 juin de 13h à 17h et de 19h à 22h. Un moment de recueillement sera tenu à 21h, vendredi à:

La Maison Darche
Réseau Dignité
505, boul. Curé-Poirier Ouest Longueuil
www.dignitequebec.com

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent sont invités à faire un don à l'Association canadienne de la sclérose en plaques.

Demers, Marthe
1924-2012

À Coteau-du-Lac, le 10 juin 2012, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Marthe Demers Ph.D, professeure retraitée de l'Université de Montréal, fille de feu Raoul Demers et de feu Marguerite Marchand, autrefois de St-Romuald d'Etchemin.

Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces des familles La Roche et Demers, ainsi que leurs enfants. Elle laisse aussi dans le deuil sa grande amie Denise Côté.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 juin 2012 à 13h00, en l'église St-Germain d'Outremont, située au 46, avenue Vincent d'Indy, quartier Outremont à Montréal, sous la direction du :

Centre funéraire E. Montpetit & Fils
315, rue Danis, Salaberry de Valeyfield
(450) 373-3511 ou www.emontpetit-fils.ca

La famille sera présente à l'église dès 12h30 afin de recevoir les condoléances. L'inhumation aura lieu ultérieurement.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU, rue des Érables
2 ch. fermées, complètement rénové, style condo moderne, terrasse 12/10, 5 électros neufs, a/c, pas d'animaux. Juillet. 1 500$.
Serges 514 909-5527

Rosemont - Style Loft Juillet
1 c.à.c, 2e étage d'un triplex plancher bois franc, boiseries, puits de lumières, pas d'animaux, **non fumeur, 1 090$ 514 272-0627 www.3etdemi.ca**

ROSEMONT- PETITE PATRIE
5 1/2 , 2 pcs dbles, entrée lav.séch. non fum. pas d'animaux. 10 min métro Joliette. 700$
514 525-9233

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT- Petite-Patrie 3 1/2
Style Loft, aire ouverte, 1 c.fermée, cuisine laboratoire, entrée lav.séch visite les mercredi et jeudi de jour, sur Charlemagne, Métro Pie ix. Enquête de Crédit. 1e juillet 525$
514 849 9988 ext: 209

ST-JEAN (ST-LUC)
Beau, propre 5 1 /2, 1350 p.c., terr. 12 x 12, cour et mini entrepôt. A Voir!! 2 stat. Juillet. Quartier calme et familial. Non-fum. Pas d'animaux. 900 $
438 881-7325 450 405-6614

La suite des annonces se trouve en page C 11



Dumas, Evelyn
1941-2012

Femme de cœur et de Lettres, ancienne journaliste et attachée politique auprès de René Lévesque, bénévole engagée au sein du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Evelyn est décédée le 7 juin dernier des séquelles de la bipolarité qu'elle a combattue avec courage sa vie durant.

Née à Saint-Georges-de-Malbaie en Gaspésie, elle était la fille aînée de feu Johnny Dumas et feu Angelina McKoy, la sœur de Patricia (Paul Paré), Carmel (Daniel Rioux) et Thérèse (Claude Couture), la belle-sœur de feu Robin Spry.

Ses obsèques ont été célébrées par sa communauté de l'Église orthodoxe The Sign of Theotokos le 9 juin. Avant que ses restes ne retournent à sa terre natale, parents et amis sont invités à saluer sa mémoire au Salon rouge du Monument-National à Montréal, 1182 boulevard Saint-Laurent, mardi le 26 juin 2012, de 17 heures à 19 heures.

Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CSSS Lucille-Teasdale, en reconnaissance envers le personnel du Centre Marie-Rollet qui a accompagné Evelyn durant les six dernières années de sa vie.

CULTURE

FrancoFolies de Montréal

Nos choix Francos aujourd'hui


FRANCOFOLIES

Malajube
Le dernier grand spectacle extérieur de cette 24e édition des FrancoFolies a été confié au groupe rock Malajube, qui s'est fait relativement discret dans les derniers mois. C'est donc avec une certaine fébrilité que nous attendons leurs pièces rock, qui ont pris depuis quelques années une saveur prog certaine. On entendra sans doute les récentes *Synesthésie*, *Cro-Magnon* et *Chienne folle*, et on croisera les doigts pour *Montréal -40 °C*, *La Valérie* et, pourquoi pas, le vieux *hit Le jus de citron*.
Place des Festival, 21h

Éric Goulet
Il a bien des chapeaux, chanteur, guitariste, réalisateur, mais rien qu'un désir : jouer souvent. C'est ce qu'il fait, depuis 20 ans, avec Possession simple pour la pétarade et Les Chiens pour le rock de garage, mais aussi avec les Ringos par amour des Beatles, en Monsieur Mono pour se délester des chansons les plus magnifiquement tristes au monde, et maintenant en tant qu'Éric Goulet et rien qu'Éric Goulet, pour s'adonner au country'n'western le plus pur et dur, tel que Dieu l'a inventé. Avec le chapeau.
Esplanade de la PdA, 22h

Philippe Papineau
Sylvain Cormier

Julien Clerc symphonique


PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les violons joueront, mais pas les crécelles, à ce dernier concert de la série des Grands Spectacles des 24es FrancoFolies, qui se terminent ce soir. **Julien Clerc**, accompagné de musiciens de l'**Orchestre symphonique de Montréal**, y offrira les versions magnifiées des pièces de son dernier album, *Fou, peut-être*, et de plusieurs de ses grands succès. Amélie Veille assurera la première partie, remplaçant au pied levé Uminski.

Lire aussi › **Radiohead** était en spectacle hier soir au Centre Bell. Lisez le compte rendu de Raphaël Dallaire Ferland sur *ledevoir.com*.


PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le public avait hâte d'entendre les mots de Loco Locass dont les syllabes claquent et dont le sens fait s'activer les neurones.

LOCO LOCASS SUR LA PLACE DES FESTIVALS

Les métronomes de l'espoir

PHILIPPE PAPINEAU

«*Toi, moi, nous, oui.*» Oui, eux, nous et peut-être vous, étaient rassemblés hier soir sur la place des Festivals dans le cadre des FrancoFolies. Il en aura fallu du temps au trio rap Loco Locass pour qu'il revienne nous marteler du nouveau matériel à espoir. Plus de sept ans depuis leur dernier disque, *Amour oral*, leurs nouvelles pièces arrivaient comme un peu d'air frais dans un Québec qui a le cœur noué.

Clairement, après cette longue attente, le public avait hâte d'entendre des mots dont les syllabes claquent et dont le sens fait s'activer les neurones. Déjà, avant même le spectacle, la foule tapait sur des casseroles et scandait des slogans, du genre «*Charest dehors, on va te trouver une job dans l'nord*».

Les fans de Biz, Batlam et Chafiik ont explosé aux premières notes de *[wi]*, la première pièce de leur plus récent disque *Le Québec est mort, vive le Québec!* À coups de «*nous sommes le peuple et Charest est nu*» et d'«*on est plus que cinquante*», Loco Locass jetait de l'huile sur le feu au grand plaisir des spectateurs, qui les ont remerciés tout au long de la soirée à coups sur les casseroles en guise d'applaudissement.

Les trois Loco Locass étaient un peu nerveux en début de concert, nervosité qui s'est rapidement transformée en émotion. Fallait voir la fierté dans les yeux de Biz sur le grand écran pour s'en convaincre. Les trois étaient vêtus d'une chienne de travail rouge à l'effigie du groupe d'étudiants L'École de la montagne rouge, à qui l'on doit plusieurs slogans et affiches du mouvement étudiant. Ces derniers ont d'ailleurs créé en direct des affiches et des t-shirts, distribués ensuite dans la foule.

Après les dynamiques *La bataille des murailles* et *La trahison des marchands* (qui ne profitaient pas d'une sono parfaite), Loco Locass a peut-être levé le pied un peu rapidement avec *Kevin et Gaétan*, un titre plus sombre sur le jeu compulsif. Mais les trois rappeurs ont vite refait monter les rythmes cardiaques avec *Tous les jours*, *Le mémoire de Loco Locass* et la vieille *Maison et Idéal*, alors qu'ils brandissaient un grand drapeau fleurdelisé épinglé d'un carré rouge.

Avec un doublé social *Secondaire/M'accrocher?* fait sur mesure pour les adolescents, le groupe a entremêlé presque tous les titres restants de son dernier disque avec de vieux hits, comme *Bonzaïon*. «*C'est l'avantage de jouer dehors, on peut faire de la fumée sans déranger personne!*», a lancé Biz.

Titre après titre, le groupe a martelé comme un métronome son appui aux étudiants et à ceux qui sont mécontents du climat politique actuel. D'ailleurs, au moment de mettre sous presse, nous attendions encore que montent sur scène Gabriel Nadeau-Dubois de la CLASSE, Martine Desjardins de la FEUQ et Léo Bureau-Blouin, l'ex-porte-parole de la FECQ. Plus tôt dans la journée, les trois avaient confirmé avoir accepté l'invitation des loquaces rappeurs, probablement le temps de quelques slogans sur la loi spéciale 78. Il restait encore au menu une certaine chanson entendue à satiété lors des manifestations, leur plus grand hit, *Libérez-nous des libéraux*. Une conclusion logique pour une soirée où le rouge n'était vraisemblablement pas celui du parti au pouvoir.

Le Devoir

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIAU 3 1/2 1E JUILLET 565$
3e étage, balcon, rien d'incl.
1 chamb,ferm, planch. bois et céra.
entrées Lav-séch, rue Sicard
514 677-9404 ou 514 353-2572

VILLE MONT-ROYAL
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Disp. imm. Superbes logements rénovés, spacieux, bois franc, chauffés, éclairés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite
(514) 738-5281

164 CONDOMINIUMS À LOUER

QUÉBEC-MONTCALM
CONDO NEUF À LOUER
luxueux 3 1/2 + bureau, 1096pc, climatisé, stat intérieur, sécurisé, terr. sur le toit, location long terme
disponible. 1 300$ 418 871 3227

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CÔTE-ST-LUC
Maison détachée rénovée, 3 càc, 2 s/bains et 1 s/d'eau, cuisine rénovée, sous-sol fini, garage, 3 stationnements, 1 200 + 500 p. c.
2 200 $ / non chauf., non équipée.
Occupation 1er septembre.
MARIE-CLAIRE LE PESSEC
514-486-7195
Groupe Sutton Centre-Ouest

167 MEUBLÉS

ST-ANDRÉ/CHERRIER
Métro Sherbrooke - 4 1/2 meublé.
2 c.c. fermées, lav-sèch.
Terrasse privée ensoleillée.
Libre 15 juillet. 1250$
514 750-0913 418 354-8203
Aussi 1 /2 meublé à louer.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

MIRABEL (SECTEUR ST-JANVIER)
Belle grande maison. 1350$ par mois. Possibilité d'option d'achat. Ce petit paradis, construit en 2010, n'attend que vous et votre belle petite famille. Une visite vous charmera. Située dans un secteur tranquille et recherché, cette maison est un vrai bijou.
Cour clôturée de 6000 p.c., 3 c.c., pl. de bois franc partout de couleur chocolat, belle salle familiale au s-sol, construction de qualité supérieure. Cabanon 8 x 10. Libre.
514 941-9285

169 QUÉBEC À LOUER

CONDO NEUF
L'ETOILE, rueTurnbull
Luxueux et contemporain, 5e, ensoleillé, vue dégagée. 2 c.c, 2 s. de b., stat int, balcon, pisc. int, fitness. Géothermie, pl. bois, céramique. 1745 $.
Libre très rapidement.
418 688-4487 (de soir et FdS)
418 682-5144 # 5255 (de jour)

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

À PARIS Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers. **514-489-5955**
appartement-montmartre.com

PARIS - MONTPARNASSE
2 - 3 pers. Confort. Prix dégressif
anne.legare@hotmail.com

PARIS - SACRÉ COEUR
Studio-terrasse, soleil, tout équipé, 2 pers, WiFi. **514-486-1444**

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Maison de village dans **quartier médiéval de Nyons.**
2 c.c, 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
Photos disponibles :
http://bit.ly/KaALiY
500$/sem. 514 843-7667

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE
HAVRE-AUBERT
Maison bord de mer, sur la plage.
Juin - juillet - août - sept.
Cachet ! Tout équipée.
514 489-0191 / 514-382-2703

176 CHALETS À LOUER

BORD DU FLEUVE
L'ISLET-SUR-MER
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586
514 522-6229
oieblanchesurmer.com

BORD DE L'EAU - PRÈS OKA
3 1/2, r. de c., s. de lavage.
Plage, piscine, 3 arpents boisés.
22 juin - 30 oct. 4800$ tt inclus.
ou 700$/m pour l'année.
450 726-0650

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CHALET BORD de MER
BIC - Anse-au-sable
1 c.c. Meublé. Juin à nov.
1150$/mois chauffé. 514 707-3555

LAC SPECTACLE - Laurentides
100 km de Mtl, chalet tout équipé, 3 c.c., foyer. Bord de lac tranquille non-pollué, canot.
B.B.Q., tennis. 2 sem/ mois
613 730-0519 450 562-9711

185 CHAMBRES

Dans beau 5 1/2 à Outremont
Chambre très ensoleillée.
Femme non-fumeuse seulement.
500 $ / ms. 514-272-9018

303 ANTIQUITÉS

ACHÈTERAIS MEUBLES, lampes, objets de style Scandinave, teck, design, moderne, années 60-70-80.
Visite à la maison.
Jean 514 234-6074,
jgcyr@hotmail.com

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142**
4487 de la Roche/Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com
Achetons à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs. 799 est, Mont-Royal 514 523-5628

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation.
514 775-8036

450 EMPLOIS DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT(E) PETITES ANNONCES
LE DEVOIR
Libre de penser

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert.
Il s'agit d'un poste permanent, de 37½ heures/semaine.

Description de tâches:
- Sollicitation de nouvelles clientèles
- Renouvellement d'annonces
- Suivi de dossiers à long terme
- Annonces directes encadrées
- Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION : Commission seulement avec avances sur commission
Gamme complète d'avantages sociaux

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitæ avant le 22 juin 2012 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse : **clbeliveau@ledevoir.com** ou par télécopieur au **514 985-3330**

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

695 AUTOMOBILES

SATURN - VUE 2006
4 cylindres, 4 pneus d'hiver sur roues. 74 000 km. Air climatisé.
Démarreur. 8 500 $
514-519-4314 ou 450-314-2307

WESTFALIA 1989
Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver. 14 500$.
514 277-2856

702 PRIÈRES, MESSE


Madeleine Stratford

Au 30e Marché de la poésie, Place Saint-Sulpice à Paris, L'Oreille du Loup vient de lancer une traduction québécoise de *Lo que hay que decir tiene grietas* de la célèbre poète uruguayenne Tatiana Oroño.

Cette traduction, signée par Madeleine Stratford, professeure de traductologie à l'UQO, s'intitule en français *Ce qu'il faut dire a des fissures.*

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

695 AUTOMOBILES



CHRYSLER SEBRING TOURING 2005
95 000 KM, 4 PORTES
AUTOMATIQUE, V6 2.7L. - $4 800
Dans un état mécanique et esthétique impeccable! La voiture vient avec 4 bons pneus d'été et 4 d'hiver, AM/FM stéréo, lecteur DC, climatisation, siège banquette, transmission automatique, coussins gonflables doubles, verrouillage sans clef, vitres électriques, dégivreur arrière, volant ajustable, régulateur de vitesse.
GLOREG2001@YAHOO.IT
514 701 1977

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES



Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES

514.985.3322 1 800.363.0305

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Charme & prestige

BORD DE L'EAU



5 STATIONNEMENTS

NOUVEAU PRIX

LAC MEMPHRÉMAGOG

45, Girl's Camp – POTTON – 880 000 $

Belle propriété en bordure du lac Memphrémagog sur un terrain de 50 000 p.c. avec 217 p. de frontage sur le lac. Agrandie et rénovée en 2009-2010, 9 pièces dont 4 chambres, 3 s/bains. « Boathouse », quai privé, grand rangement pour kayaks.

MLS # 859 9156





ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Sur les falaises ocres, face aux couchers de soleil grandioses des îles, cottage en bardeaux de cèdre (2007). Terrain 75 000 p.c., électros et mobilier exclusif inclus.

419 000 $ MLS # 876 7741

VENDU



GARAGE

OUTREMONT

1195, Ducharme # 302– 729 000 $

Condo, construction 1999, au 3e et 4e étage avec vue sur la montagne et couchers de soleil. Grandes fenêtres et puits de lumière. Près métro, garderies, parcs, etc. Tout peut se faire à pied. 3 chambres, 1 bureau, 1 ½ s/bains, balcon, terrasse. Bois franc, foyer. Garage.

MLS # 866 2944

DONATEURS SPCA



CHARLOTTE MICHAUD
Courtier immobilier
514-272-1010
www.charlottemichaud.com
cmichaud@sutton.com
groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière

VISITE LIBRE
Dimanche 13h à 17h



ÎLE-DES-SŒURS
300, ave. des Sommets, #1516
725 000 $. Environnement d'exception. Vue spectaculaire. Unité de coin au prestigieux Sommets 4. Sécurité 24/24. 2 ch., 2 sdb, 2 stationnements, piscines int. et ext. À voir!
duProprio/310486. Info : 514-931-7087

VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h



POINTE-CLAIRE
485, ave Donegani
Maison de ville agréable à 2 min. de la gare Cedar Park. Style moderne avec une cuisine de rêve. 3 c.c., 3 1/2 s. de b. Secteur très calme. 5min. Centre d'achats Fairview Pointe-Claire et 3 min. Plaza Pointe-Claire. Près piste cyclable et ainsi qu'une piscine municipale. 519 000 $
Duproprio.com/324050
514 606-5490



CANTON MELBOURNE
Très belle maison 'Arts & Crafts', 2 étages. vue impressionnante sur la riviere St. Fançois à l'avant et site enchanteur de paturages a l'arrière. Gr. terrain, arbres matures et jardin de vivaces, A voir! A 2 min de l'autoroute 55, mi-chemin entre Sherbrooke et Drummondville.
189 000$
Lespac.com 25656492
819 826-2807



MÉTIS-SUR-MER
Propriété boisée en bord de mer. Vaste terrain de 68 000 p.c. offrant plus de 600 pieds de façade sur le fleuve. C'est un endroit recherché et le site est exceptionnel.
418 936-3973



MELBOURNE
Superbe ancestrale ayant appartenu au peintre Frédérik Simpson Coburn. Grandes pièces claires, plafond haut, boiserie à l'honneur, bel atelier au 2e, solarium à l'arrière vue sur aménagements paysagers. Terrain +-8 ac., boisé avec sentiers et longé par un magnifique ruisseau tombant en cascades, à 2 pas de la ville et des services. Un bijou! SIA 8744721.
HÉLÈNE TOUSIGNANT ET LISE LEBLANC
Remax D'Abord Sherbrooke
819-822-2222



COATICOOK — LAC LYSTER
À 90 min. du Pont Champlain, un magnifique bord de l'eau vous attend avec vue imprenable sur le Pinacle. À proximité en plus des plaisirs de l'eau, randonnées pédestres, tennis, 2 golfs. Tout ça à un prix très intéressant. SIA 8720561.
LOUISE ST-GEORGES 819-849-6945
Immeubles St-Georges, crt imm. agréé
www.louisestgeorges.com



ENTRE LAC BROME, SUTTON ET BROMONT
Un paradis campagnard, 188 acres de champs et forêt, rivière et ruisseau. Maison plain-pied aux pièces vastes, plancher en bois, garage/petite écurie, piscine. 850 000 $.
LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.ca
Ctr imm. agréé. Royal LePage Action, Agence Immobilière



SHERBROOKE NORD
Au cœur du vieux Nord, cette élégante demeure d'inspiration européenne vous séduira ! Dans une rue sans issue, sur son terrain arboré, elle offre de vastes pièces très ensoleillées : salon, salle à diner et salle familiale attenante à la cuisine, 4 ch. au même niveau dont une suite des maîtres, sous-sol avec entrée extérieure... elle est magnifique !!!
MANUELA OGEZ, crtr imm.
819 822-2222
RE/MAX Remax d'Abord, agence immobilière
www.manuelaogez.com



BAS ST-LAURENT
SUPERBE RÉSIDENCE AU BORD DU LAC POHÉNÉGAMOOK
Terrain de 31,743 p.c., année de construction 2001, deux garages doubles (un face à la rue et l'autre face au lac), spa et sauna intérieurs, clé en main, prix demandé: 449,000$,
DUPROPRIO.COM #264158
418 860-8338



QUALITÉ DE VIE EN PLEIN
CŒUR DU PLATEAU
PRESTIGE, VUE SPECTACULAIRE,
PISCINE, GYM ET PARC
- 3 ½ joliment rénové, planchers de bois, 15e étage, 214 500 $
- 3 ½ rénové avec goût au 19e étage, vue sur fleuve, 229 000 $
- 3 1/2 agréable, au 21e étage, vue fleuve et feux d'artifices, 199 000 $

LUCIE RICARD 514 386-9804
Courtier agréé – Re/Max Alliance, agence immobilière

LA PLUS JOLIE RUE DE QUÉBEC



Occasion à saisir, à pied de tout, sur la *Petite Grande-Allée*. Une copropriété de grande volumétrie sur deux étages possédant trois chambres et trois foyers. Elle attend les audacieux qui voudront profiter de cet environnement extraordinaire en réaménageant ce condo au potentiel fou. MLS 8765969.
DUSSAULT GISÈLE, courtier immobilier agréé
418 806-9495



SAINT-HIPPOLYTE
10 LAC-DES-QUATORZE-ÎLES
Incroyable !! Votre île privée !! Possédez votre propre havre de paix à vous seul !!!! Petit chalet 3 saisons (juste à isoler le plancher et le plafond pour le rendre 4 saisons) situé sur une merveilleuse île du lac Écho comportant une magnifique plage naturelle privée !!!!
PHILIPPE ST-PIERRE, COURTIER IMMOBILIER
514 705-0707
Groupe Sutton Sélect
philippestpierre.com

PRÈS DE LÉVIS
SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE



Site exceptionnel sur le bord de l'eau et vue époustouflante sur l'île d'Orléans

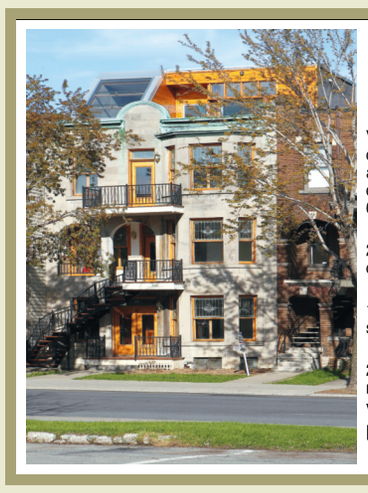
Mes futurs proprios sont amants du grand fleuve, de ses bateaux, ses marées, ses oies blanches. Ils aimeront le golf, le vélo dans les rangs, les produits du terroir, le ski sur les berges ou au Massif du sud. Ou encore, notre auberge, notre boulangerie, l'ambiance de la marina.

J'offre 300 pieds de façade sur le St-Laurent, près de 100 000 pieds² de terrain aux arbres matures, une piscine, un tennis et une maison blanche de 4 chambres aux couchers de soleil inoubliables.

840 000$

(418) 933-8685

(418) 884-4161



FACE AU PARC LAFONTAINE
Vivez au Parc Lafontaine, sur le Plateau et au Centre-ville à la fois.
1334, 1336 et 1338, rue Sherbrooke Est

Vue sur la ville, le fleuve, la montagne et le Parc. Une combinaison soignée de cachet d'époque et de Design moderne. Une restauration majeure incorporant d'anciens éléments architecturaux. Véritable œuvre d'art, 2 ou 3 c.c., 2 ou 3 s. de b.. Inclus : armoires laquées, comptoir de granit, cuisinière au gaz italienne, lave-vaiselle inox, congélateur/frigo inox de 65 po, foyer au gaz, aspirateur central, chauffage eau chaude indépendants,

PENTHOUSE SUR 2 ÉTAGES : 999 900 $
2 000 pc, 4 terrasses, 1 balcon, 2 foyers, 3 chambres, 3 salles de bains, sauna. Possibilité de garage double en tandem.

PREMIER ÉTAGE : 599 000 $
1 400 pc, terrasse, balcon, foyer, 2 chambres, 2 salles de bains. Possibilité de location de stationnement.

REZ-DE-CHAUSSÉE SUR 2 ÉTAGES : 935 000 $
2 600 p.c., grande terrasse, jardin, foyer, 3 chambres, 3 salles de bains, sauna, cinéma maison, cave à vins (870 bouteilles), inclus un garage double en tandem.

Vous êtes invités à venir visiter sur rendez-vous avec le propriétaire au (514) 992-3036 ou poitrass@sympatico.ca

DU PROPRIO #333502





BORD DE MER / KAMOURASKA
Site exceptionnel avec vue sur le fleuve.
Maison historique 1853, rénovée 2007. Condos sur 3 étages / Location à la semaine
pointeauxorignaux.com
TÉL. (514) 522-6229

BEAUMONT ET ST-MICHEL-DE-BELLECHASSE



Au cœur de deux des plus beaux villages du Québec, un choix de 3 maisons à partir de 265 000$. À proximité du fleuve et vue sur le fleuve. Beaucoup de rénovations ont été effectuées. L'une d'entre elles a été construite en 2004 et comporte deux garages. À 30 min. de Québec. Coup de cœur assuré.

TERRAIN DISPONIBLE
Également, terrain de 148 000 p. c. prêt à construire situé à Beaumont, avec vue et accès au fleuve : 100 000 $.

LINDA HUDON et JEAN-CLAUDE TARDIF
418 835-3535 Courtiers immobiliers
www.lindahudon.com
jc.tardif@videotron.ca
RE/MAX AVANTAGES inc.
Agence immobilière